

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

10/10/02

J. 3489

QUATRE

Autour de l'Anglais.

GLOIRES CANADIENNES



JACQUES CARTIER
SAMUEL DE CHAMPLAIN
RR. PP. DE BREBEUF ET LALEMANT



MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

1887

BR

071.01

077

JACQUES CARTIER

(1494)

I

PREMIER VOYAGE DE JACQUES CARTIER

En lisant l'histoire d'un peuple, d'un pays, ou d'une race, l'attention se porte naturellement sur deux noms qui sollicitent également l'intérêt, et semblent s'appeler l'un l'autre : le nom du fondateur de ce royaume, du chef de cette race, et celui de son dernier souverain ou de son suprême représentant.

La raison ou les raisons de cette tendance générale sont nombreuses : 1o. la légèreté de l'esprit humain, qui aime à passer du commencement à la fin, se hâte dans ses conclusions, et néglige volontiers les intervalles et les développements, pour porter sur toutes choses son verdict définitif ; elle naît

de la paresse et de la présomption, mais elle naît viable, et forme une lignée singulièrement féconde et prolifique.

Ce n'est pourtant pas la seule raison ; il en est une autre plus commune encore, peut-être même à cause de son caractère fatidique et presque superstitieux. On aime à voir dans le premier et le dernier-né de ces grandes races les deux types qui les personnifient : Romulus et Auguste, Auguste et Romulus Augustulus, Constantin et Constantin XII Dracosès, Clovis et Napoléon III ; l'historien subit d'ailleurs cet attrait mystérieux et mélancolique, et il retrace avec plus de couleur les premiers et les derniers jours de ces peuples, la biographie de leurs premiers et de leurs derniers héros.

C'est ce qui explique l'intérêt si particulier qui s'attache au nom du découvreur du Canada, et à celui de son dernier défenseur. Les noms de Cartier et de Montcalm sont solidaires, et c'est sans doute sous l'impression de ce sentiment, qu'il y a quelques années l'auteur d'un gracieux drame sur la chute de la domination française en Canada faisait sans cesse assister l'ombre de Cartier aux derniers grands jours et

aux luttes suprêmes de la patrie expirante.

Montcalm, prêt à livrer son dernier combat, l'apostrophait comme son témoin et son juge dans des termes qui n'étaient pas sans grandeur :

“ Ah ! si tu revenais par ce chemin de gloire

“ Où ton bateau léger emportait notre histoire,

“ Cartier, si tu voyais l'hermine des Bretons

“ Et tes lis exilés de ces caps et ces monts

“ Où ta main les planta, dis, Celte, quelle flamme

“ Jaillirait de tes yeux en dévorant ton âme !

“ Va, ta rage, Cartier, est entrée en mon cœur

“ Et je te garderai ce dépôt de l'honneur.

“ Tant que ma main tiendra le glaive de la France,

“ Tant qu'un Canadien demandera vengeance

“ Contre un brutal soldat, contre un lâche ennemi,

“ Jamais je ne plierai, Cartier : malo mori !

“ Et tant qu'un peu de sang de ma veine épuisée

“ Rougira les tronçons de ma vaillante épée,

“ De tout mon désespoir, conjurant le destin,

“ Jusqu'au dernier soupir combattant...”

Nous ne voulons faire ni du drame,

ni de la poésie, mais nos lecteurs nous pardonneront d'avoir fait précéder la biographie du père de notre race, de ces quelques remarques qui mettent mieux en lumière l'intérêt qui s'attache à ce nom et font pressentir son caractère.

On s'était attaché jusqu'ici à faire de Cartier un héros chrétien, pieux comme Colomb, charitable comme Las Casas, et désintéressé comme eux deux. Peut-être les historiens aiment-ils à charger leur palette de couleurs d'un rose trop persistant ; aussi s'est-il trouvé un historien qui a pris le contre-pied du dire de ses devanciers, et il a fait du célèbre Malouin un type moyen entre Fernand Cortez et les flibustiers des Antilles, une sorte de négociant commun, dévoré par la soif du gain et la manie du mercantilisme moderne, une figure sans cachet et sans grandeur.

Si c'était là la vérité, quelque dure qu'elle nous apparût, il faudrait bien la subir ; mais ce n'est pas la conviction qui nous est restée après avoir lu les documents des différents auteurs. Aussi n'est-ce point sans un profond respect que nous abordons cette grande mémoire, et que nous essayons

de retracer les principaux événements qui ont marqué l'existence du père de la patrie.

Nous n'avons point de thèse à établir, notre siège n'est ni fait ni à faire, mais les quelques ombres que l'on a mises au tableau tracé par les anciens du héros breton, nous semblent plus propres à le faire ressortir qu'à le noircir définitivement, et nous continuons de vénérer ce grand aïeul de notre race ; nous espérons que nos lecteurs feront comme nous après avoir parcouru son histoire que nous leur présentons.

Jacques Cartier naquit à Saint-Malo le 31 décembre 1494 d'une famille estimée dans son pays pour ses alliances et son esprit d'entreprise. Il avait les goûts de sa race aventureuse, l'amour des courses audacieuses et des découvertes lointaines. C'est la tendance séculaire de tous les jeunes garçons de seize à dix-huit ans qui s'apostrophent au pied du *beau rocher de Saint-Malo*. Nous ne saurions leur en faire un reproche ; ils ont déjà tous vu Terre-Neuve, et parlent couramment de Buenos-Ayres ou de Pondichéry ; s'ils n'y ont pas été encore, ils y vont incessamment et y vivent déjà par leurs

souvenirs de famille et les récits de leurs compagnons.

Profondément religieux et honnêtes, ils ne se croient pas tenus pour cela à être des commerçants incapables et des aventuriers sans avenir : ils rapportent à leurs femmes leur gain sans en dérober une obole, et ne lui demandent au retour qu'un petit prêt pour aller, le premier soir, fêter leur arrivée avec les amis. La malouine est assez généreuse pour donner un franc à "son marin" sur la solde qu'il rapporte, et assez chrétienne pour l'envoyer à confesse le lendemain ; il y va bravement comme à l'abordage.

Je suis assez porté à croire que l'histoire se répète, et que tels on a vu presque de nos jours les compagnons de Surcouf, tels étaient les compagnons de Cartier, les Jalobert, les Lemarier, etc., des marins d'une force et d'une audace prodigieuses, persévérants et tenaces comme des Bretons, mais avant tout des chrétiens.

Nous oserions presque hasarder que Cartier ne différât pas entièrement du type national ; son histoire d'ailleurs nous le montrera.

Il avait 23 ans quand il épousa Catherine Desgranges, fille du gouver-

neur de St-Malo ; il songea comme ses cousins de Normandie à " gagner " et à faire une bonne maison, tout en satisfaisant le désir qu'il avait depuis longtemps d'aider à la propagation de la foi et à la conversion des infidèles. C'était là le but principal qu'il se proposait ; mais s'il ne s'interdisait ni l'ambition du martyr, ni les mérites de l'apostolat, il n'oubliait pas qu'il était laïque, chef de famille, et qu'il se devait aux siens. Cette sagesse familière ne le rendit pas inaccessible aux grandes idées et aux nobles projets, et il s'adressa à l'amiral de France, Philippe de Chabot, et au vice-amiral de la Meilleraye, pour obtenir de François 1er la conduite d'une expédition dans le nouveau monde.

François 1er n'avait pas lieu d'être satisfait des entreprises tentées jusqu'à ce jour : il n'en était pas découragé cependant. Comme plusieurs autres rois de France, malgré la frivolité de sa vie privée sur laquelle les historiens-romanciers insistent surtout avec une austerité digne des Pères de l'Eglise, François 1er avait conservé le zèle de la foi et de la religion catholique ; il avait du sang de St-Louis dans les veines, et il continuait de nourrir l'es-

poir d'établir le règne de Jésus-Christ, non plus sur les rives africaines, mais aux extrémités de cet Occident que Verazzani et bien d'autres marins lui dépeignaient comme un pays plein d'espérance et d'avenir. Ces terres n'étaient d'ailleurs comprises dans aucun des codicilles des testaments d'Adam ou de Noé en faveur des Espagnols, comme il le disait plaisamment, et son patriotisme autant que sa foi lui faisaient désirer de les réunir à *la fille aînée de l'Eglise*, pour les faire entrer avec elle en communauté de biens spirituels et temporels.

La proposition de Cartier lui plut, parce qu'il trouva dans les vues qu'il lui exposait ce même zèle pour les intérêts religieux des sauvages qu'il nourrissait lui-même : il lui accorda donc deux vaisseaux de soixante tonneaux et de soixante et un hommes d'équipage chacun, suivant le rapport de Ramusio et de Lescarbot.

Cette première expédition de 1534 fut assez heureuse, malgré les souffrances de la flottille dans le golfe des *Chaleurs*, dont le nom, qu'on n'a pas cru nécessaire encore de changer, indique assez bien le genre d'épreuves qu'elle eut à supporter.

Les exercices religieux que les prêtres qu'il avait emmenés avec lui établirent à bord, la célébration des fêtes de la Ste Vierge et des Apôtres, adoucirent ces souffrances et maintinrent le courage de l'équipage, en même temps que le bon accueil des naturels l'encouragea beaucoup.

Après avoir montré quelque défiance, ils s'approchèrent peu à peu pour échanger des pelleteries contre d'autres articles, et quelques jours après ils se présentèrent au nombre de trois cents pour accueillir les étrangers et recevoir leurs dons.

Cartier conçut dès lors l'espoir d'établir parmi eux notre sainte foi catholique, et le 24 juillet il fit dresser sur le rivage une croix de trente pieds, au centre de laquelle il fit graver l'écusson de France aux trois fleurs de lis avec cette inscription : "Vive le Roy de France." Tous s'agenouillèrent au pied de l'arbre de salut, les mains jointes et les yeux au ciel, dans l'attitude de l'adoration, s'efforçant de faire comprendre aux sauvages que la croix était l'unique et commune espérance des enfants de Dieu.

Les Indiens ne s'en rendirent qu'un compte assez éloigné sans doute, mais

ils comprirent au moins que leurs hôtes attachaient le plus grand prix à la plantation de cet arbre de la vie chrétienne ; ils firent à leur exemple le signe de la croix, et leur promirent par gestes qu'ils ne détruiraient pas ce premier calvaire érigé sur leurs rivages.

Pour rendre sa conquête plus durable, et pour assurer le succès des futures missions, Cartier eut la pensée d'emmener avec lui quelques jeunes sauvages pour les faire instruire en notre langue et surtout en notre foi : les expéditions précédentes avaient agi de même, et c'était par ce moyen que l'on avait obtenu les meilleurs renseignements sur le pays.

Lors donc qu'après la plantation de la croix le chef des sauvages vint avec ses trois fils et son père lui faire une longue harangue que le Breton écouta sans sourciller, sans y rien comprendre d'ailleurs, il eut l'adresse d'attirer les visiteurs sur ses navires et de les y traiter magnifiquement.

Il réussit à leur faire entendre qu'il désirait emmener avec lui deux des jeunes gens, Taiguragny et Domagaya, qui se laissèrent aussitôt vêtir à l'euro-péenne et décorer d'une casaque rouge et d'une chaîne de laiton au cou. Ils

se trouvèrent si beaux et tellement enchantés du voyage qu'on leur proposait, qu'ils renvoyèrent leurs habits à leur famille et leur firent joyeusement leurs adieux. Cartier leva l'ancre le lendemain, et repartit pour St-Malo où il rentra le 5 septembre de la même année.

Le compte rendu qu'il envoya à François 1er ressemble à un bulletin de victoire : s'il est un peu pompeux dans la forme, il offre l'avantage de mettre bien en lumière les sentiments du navigateur :

“ Considérant, ô mon très redouté
“ Prince, les grands biens et les dons
“ de grâces qu'il a plu à Dieu de faire
“ à ses créatures, je vois que le soleil,
“ qui chaque jour se lève à l'orient et
“ se couche à l'occident, faisant le tour
“ de la terre, donne sa lumière et sa cha-
“ leur à tout le monde : à l'exemple de
“ quoi, je pense, en mon simple enten-
“ dement, qu'il plaît à Dieu, par sa
“ divine bonté, que toutes les créatures
“ humaines qui habitent sur le globe
“ de la terre, aient connaissance et cré-
“ ance de notre sainte foi, comme elles
“ ont la vue et la connaissance du soleil.
“ Elle a été semée et plantée en la Terre-
“ Sainte, qui est dans l'Asie à l'orient

“ de notre Europe ; depuis, elle a été
“ portée jusqu'à nous, dans la succession
“ des temps ; et enfin, de notre Europe
“ elle passera en Occident, à l'exemple
“ de cet astre qui porte ainsi dans tout
“ le monde sa clarté et sa chaleur.

“ Pareillement (ce qui arrive quelque-
“ fois au soleil) nous avons vu notre
“ très sainte foi, à l'occasion des mé-
“ chants hérétiques, ces faux législa-
“ teurs, comme maintenant les luthé-
“ riens, s'éclipser en quelques lieux et
“ ensuite reluire soudain et montrer sa
“ clarté avec plus d'éclat qu'aupara-
“ vant. C'est que les princes chrétiens,
“ ces vrais appuis de l'Eglise catholi-
“ que, contrairement à ce que font les
“ enfants de Satan, s'efforcent de jour
“ en jour de l'augmenter et de l'accroî-
“ tre, ainsi qu'a fait Sa Majesté Catho-
“ lique le roi d'Espagne, dans les terres
“ qui ont été découvertes par son com-
“ mandement, lesquelles auparavant
“ nous étaiet inconnues comme la
“ Nouvelle-Espagne, l'Isabelle, la Ter-
“ re-Ferme et autres, où l'on a trou-
“ vé des peuples innombrables qui ont
“ été amenés à notre très sainte foi.”

“ Et maintenant, en la présente na-
“ vigation, faite par votre royal com-
“ mandement, pour la découverte des

“ terres occidentales, auparavant inconnues à vous et à nous, vous pourrez voir (par cette relation) la bonté et la fertilité de ces terres, la quantité innombrable de peuples qui les habitent leur bonté, leur douceur et aussi la fécondité du grand fleuve qui les arrose, le plus vaste sans comparaison, que l'on sache avoir jamais vu ; lesquels avantages donnent une espérance certaine de l'augmentation future de notre très sainte foi.”

Dans son rapport Jacques Cartier parle de ce qu'il avait appris sur l'intérieur du pays et de la renommée qu'avait dès lors parmi les Indiens une bourgade nommée Hochelaga, puissamment défendue et lieu de rendez-vous des naturels établis en haut et en bas du fleuve.

Le roi, enchanté de ces renseignements, et désireux d'assurer les espérances qu'ils faisaient naître, confia à Cartier un nouvel armement de trois vaisseaux, la grande Hermine, la petite Hermine et l'Emerillon qui portaient en tout cent dix hommes.

Le nom de ces navires indique assez que, bien que devenus français, les Bretons conservaient toujours le culte du pavillon national et de sa noble de-

visé : "Malo mori quam foedari." Peut-être même se plaisaient-ils à charmer les soirées du bord en racontant l'histoire de leur cher emblème. Comme nous touchons par bien des points à la nationalité bretonne, nous nous faisons un plaisir de rapporter en quelques mots cette gracieuse légende.

Lorsque Gradlon parcourait la Bretagne avec ses guerriers, il arriva au bord d'une rivière, et aperçut à l'autre rive un joli petit animal à peau blanche tacheté de noir qui poussait des cris plaintifs. Il réussit à s'en approcher doucement par derrière de façon à lui couper toute retraite excepté du côté de la vase du rivage : mais plutôt que de souiller sa blanche tunique, l'hermine aimait mieux se jeter toute tremblante sous le manteau du roi breton au risque de perdre la vie. Gradlon émerveillé dit à ses guerriers : "Que l'hermine soit notre emblème ; préférons mourir que de nous souiller en rien."

II

DEUXIÈME VOYAGE DE CARTIER

Avant de s'embarquer, Cartier et les siens, impressionnés par la grandeur de

l'entreprise qu'ils allaient tenter de porter la foi au sein des terres canadiennes, voulurent demander solennellement le secours de Dieu dans la cathédrale de St-Malo, et se faire investir par l'évêque lui-même, le vénérable Denis Briçonnet, de la mission qu'ils entreprenaient. Ils se mirent en rang dans le chœur de la basilique, s'agenouillèrent sous la bénédiction du prélat et firent bénir les objets destinés aux sauvages avec une statue de la Vierge qu'ils emportaient avec eux. Les récits ne parlent point de l'image de Ste Anne, mais on peut s'en rapporter aux Bretons là-dessus.

Le départ eut lieu le 19 mai. Le voyage fut encore plus pénible que le précédent, d'effroyables tempêtes séparèrent les explorateurs, qui durent continuer leur longue route sans apercevoir de temps en temps au sommet des vagues ou au fond des sillons qu'elles creusent une voile connue derrière laquelle on sent des cœurs amis et des yeux qui vous suivent aussi dans les périls de la mer.

Cartier avait donné pour point de ralliement le golfe même du *grand fleuve de Canada*. Il leur fallut soixante-huit jours pour s'y rejoindre et tous

aussitôt ils se préparèrent à le remonter.

Ce fut le 10 août 1535, que Cartier entra dans le fleuve. C'était le jour de la fête de Saint-Laurent : l'âme pieuse du navigateur lui inspira de donner le nom du grand martyr à ce beau fleuve, pour qu'il pût le parcourir sous ses auspices. Tout le reste du chemin il conserva invariablement cette sainte coutume, il se plut à baptiser du nom du saint du jour les caps, les montagnes et les hâvres remarquables qu'il rencontrait sur son passage. Il aimait à convoquer le ciel tout entier à la garde de ce pays où il venait porter la foi, et à donner l'investiture de chaque partie du territoire à quelque ange protecteur qui le défendît contre la puissance des démons encore maîtres de ces terres placées jusque-là dans "l'ombre de la mort."

C'est pour obéir à cette religieuse inspiration qu'il nomma l'*Assomption* l'île d'Anticosti qu'il aperçut le 15. Après avoir mouillé à l'île aux Coudres et y avoir fait célébrer pour la première fois en Canada le saint sacrifice de la messe le jour même de la Nativité, il continua sa route et arriva à l'île d'Orléans, qu'il côtoya jusqu'à son extrémité.

Il l'atteignit le jour de la sainte Croix, et c'est ce qui lui donna la pensée de donner ce nom à la petite rivière qu'il y rencontra.

Donnacona, chef de la peuplade de Stadaconé établie dans le voisinage, vint visiter Cartier et lui fit bon accueil ; mais quand il lui entendit parler de son projet de se rendre à Hochelaga, il s'y opposa de toutes ses forces au nom des dieux et des hommes qui devaient maudire cette entreprise. Cartier ne fut pas trop effrayé des *manitous* ni de la jalousie de Donnacona.

Cette opposition du chef de Stadaconé marque-t-elle le point de départ de la rivalité entre le futur Québec et le Montréal de l'avenir, nous n'osons l'affirmer ; mais la vivacité des sentiments de Donnacona semble indiquer une date antérieure encore. Virgile a bien fait remonter l'antagonisme entre Rome et Carthage à la guerre de Troie, pourquoi ne pas remonter aux premiers jours de l'histoire, pour assigner une date à l'émulation constante des deux cités ?

Nous n'affirmons rien toutefois, et nous aimons mieux suivre Cartier dans sa navigation jusqu'au lac St-Pierre, qu'il atteignit le 28 septembre, et où il

crut nécessaire de laisser sa flottille pour remonter le fleuve en barque, en compagnie de Marc Jalobert, capitaine de la petite Hermine, de Guillaume le Breton, capitaine de l'Emerillon, et de plusieurs gentilshommes comme Claude de Pontbriand, Charles de la Pommeraye, etc.

Le 2 octobre ils arrivèrent près d'Hochelaga "à un saut d'eau, dit "Cartier, "le plus impétueux qu'on puisse voir "et lequel il leur fut impossible de "passer." C'étaient les cascades de Lachine. Ils furent consolés de leur désappointement par l'accueil des Indiens qui, au nombre de plus d'un mille, vinrent les recevoir "comme un père reçoit ses enfants" et lui apportèrent à l'envi des poissons, du maïs et des fruits.

Il leur distribua de menus présents, et le lendemain dimanche, après avoir revêtu ses habits d'ordonnance et mis en rang ses gentilshommes, il partit pour Hochelaga.

Après avoir suivi pendant une lieue et demie une route très bien battue, il rencontra un des principaux chefs de la bourgade qui le harangua et le combla de marques d'amitié. Cartier lui donna deux haches et deux cou-

teaux, et prenant une croix sur laquelle était l'image du Sauveur, il la fit baiser au sauvage et la lui passa au cou.

Bientôt des champs de blé d'Inde et des terres bien labourées indiquèrent l'approche d'Hochelaga. La cité indienne était une espèce de camp retranché protégé par une palissade, et formant une sorte de pyramide; une seule porte y donnait accès, et les rocs et les cailloux qu'on avait entassés dans la galerie qui la dominait indiquaient quel accueil les habitants prétendaient faire à leurs ennemis.

Cartier fut reçu dans la bourgade, qui se composait d'une cinquantaine de maisons, avec toutes sortes de démonstrations de joie; arrivé sur la place publique, il vit arriver vers lui le cortège du roi porté sur une grande peau de cerf par neuf ou dix de ses guerriers. Le chef était perclus des pieds et des mains; il les présenta à Cartier pour qu'il les guérît, et tout aussitôt des aveugles, des boiteux et des infirmes de tout genre lui furent apportés pour qu'il les touchât.

Le brave Malouin n'avait pas le don des miracles, et il le regretta vivement à la vue de la foi de ces bons sauvages; du moins il se mit en

prières, et récita sur eux l'Évangile selon St Jean : "In principio erat Verbum," puis il fit le signe de la croix sur chaque malade, en demandant à Dieu "qu'il leur donnât connaissance de notre sainte foi et de la passion du Sauveur, et leur accordât la grâce d'embrasser le christianisme et de recevoir le baptême." Puis sur tout le peuple rassemblé il lut le récit de la passion du Sauveur, et sa lecture fut écoutée dans un grand silence par les Indiens "qui regardaient le ciel et faisaient eux-mêmes des cérémonies pareilles à celles qu'ils lui voyaient faire."

Après une distribution générale de couteaux, de hachettes, de chapelets et d'*agnus Dei*, il fit sonner la retraite et se retira. Comme il se pratique encore pour tous les hôtes distingués que reçoit la ville de Montréal, on leur fit faire le tour de la Montagne, d'où ils purent découvrir tout le pays. Cartier fut émerveillé du splendide panorama qui se déroulait si harmonieusement à ses pieds, au-delà du fleuve et jusqu'aux hauteurs qui bornent l'horizon, et il ne trouva qu'un mot pour exprimer son admiration : il appela un "mont Royal" cette montagne d'Hochelaga qui a con-

servé depuis cette gracieuse appellation.

Cartier, qui était doué d'un grand esprit d'observation et d'un coup d'œil très juste, s'était empressé de retourner sur ses pas, car, malgré les démonstrations des indigènes d'Hochelaga, il connaissait trop la versatilité des sauvages et leur fourberie instinctive, pour ne pas craindre pour ses navires.

Il se rembarqua donc le plus tôt possible au milieu des acclamations des tribus, qui, au lac St-Pierre comme à Trois-Rivières, lui firent le plus sympathique accueil.

Revenu à Stadaconé et instruit par l'expérience des vrais sentiments des sauvages, il accepta toutes les ovations qui lui furent faites sans y attacher autrement d'importance et se confirma dans la résolution qu'il avait prise de civiliser quelques-uns de ces Indiens pour en faire de futurs missionnaires. Mais il ne savait pas encore peut-être que la transformation d'un peuple est l'œuvre des siècles, et que ceux qui l'entreprennent sont souvent prédestinés à l'apostasie ou au martyre, en proportion de leur grandeur d'âme ou de leur faiblesse naturelle.

Il résolut donc d'enlever Donnacona

avec Taiguragny et Domagaya pour lui servir d'interprètes, et de les conduire en France, pour achever leur éducation chrétienne.

Après un hivernage des plus rigoureux, pendant lequel des maladies décimèrent son équipage (26 hommes moururent), et qui lui donna l'occasion de constater les vraies dispositions des sauvages, il réussit à les attirer adroitement dans le fort, et à déterminer Donnacona à visiter le roi de France, pour l'instruire des ressources du pays et revenir ensuite comblé de ses présents et assuré de sa protection.

Le chef y consentit et fit même agréer cette résolution à ses sauvages, qui envoyèrent à Cartier vingt-quatre colliers de grains de porcelaine : en signe de ces bonnes dispositions, il fit élever dans son fort une croix de trente-cinq pieds avec cette inscription "Franciscus primus, Dei gratiâ, Francorum rex regnat."

C'était le 3 mai, jour de l'Invention de la Ste Croix ; il partit trois jours après, et arriva à St-Malo le 16 juillet suivant.

Il ne put tenir la parole qu'il avait donnée aux sauvages de revenir au bout d'un an ramener leur chef, et

fonder un établissement sérieux ; il eut même la douleur de voir mourir un à un chacun de ces précieux otages de la civilisation et du christianisme, avant qu'il pût songer à recommencer son entreprise.

La paix que la médiation du pape Paul III amena en France trois ans plus tard (18 juin 1538) lui rendit l'espérance.

III

TROISIÈME EXPÉDITION DE CARTIER, SA MORT.

Donnacona, que François Ier avait reçu en audience particulière, et à qui l'on avait donné au baptême le nom de François, était mort, comme nous l'avons dit, avec ses compagnons ; le roi ne crut pas moins opportun de pousser à bout cette entreprise, et Cartier partit pour une troisième expédition (1540).

Quarante mille livres furent données à un gentilhomme picard du nom de Jean-François La Roque, seigneur de Roberval, pour conduire en Canada des familles françaises, et Cartier fut nommé capitaine général d'une flotte de cinq navires que le roi lui confiait.

Roberval ne put s'embarquer à l'époque fixée, et Cartier dut partir seul le 23 mai 1541.

Les appréhensions que le nouveau capitaine général avait eues d'annoncer la mort de Donnacona au nouveau chef de Stadaconé ne semblèrent pas se vérifier tout d'abord, et le hardi marin chercha aussitôt une situation favorable pour un établissement européen. Il l'entreprit à quatre lieues de là, dans un endroit connu encore aujourd'hui sous le nom de Charlebourg Royal ; des semailles furent faites, des terrains défrichés, des forts élevés, et la fondation fut poussée avec entrain.

Pendant qu'on y travaillait, il remonta encore le fleuve avec Martin de Paimpont et quelques gentilshommes pour un voyage d'exploration qu'il poussa jusqu'au saut de Lachine, où il fut accueilli de nouveau avec de grandes démonstrations de joie. Cartier y répondit simplement tout " en se " gardant bien de ces belles cérémonies " et joyeusetés, sachant bien que les " sauvages avaient fait de leur mieux " pour les tuer tous, comme ils l'apprirent par la suite."

Est-ce le mauvais vouloir des Indiens, qu'il croyait fondé sur les dé-

fiances soulevées par la mort de leurs compatriotes, ou un différend secret survenu avec Roberval, qui précipita le retour de Cartier en France ? nous ne le savons pas.

Il continua jusqu'à sa mort dans sa gentilhommerie de Limoilan, près de St-Malo, de s'intéresser à sa grande entreprise et de dresser des cartes des pays qu'il avait explorés ; l'entreprise de Roberval ayant échoué, son auteur attaqua Cartier en justice pour dilapidation de l'argent du roi qu'il lui avait remis ; mais Cartier gagna son procès : il prouva qu'au lieu d'avoir fait du profit dans cette expédition, il y avait dépensé près de 1600 livres de son avoir, ce qui était une somme très considérable à cette époque.

Le roi l'anoblit, et le brave Malouin-acheva paisiblement son existence au milieu de l'admiration et du respect de ses compatriotes, sans pouvoir confier à un fils ses vues sur ces lointaines et chères contrées. Il mourut sans postérité. Dieu lui avait donné un peuple pour héritage, ce fut sa part dans les joies d'ici-bas. Il n'avait pas eu le plaisir de voir sa tentative couronnée de succès ; mais ses travaux et ses relations avaient assuré, il le savait

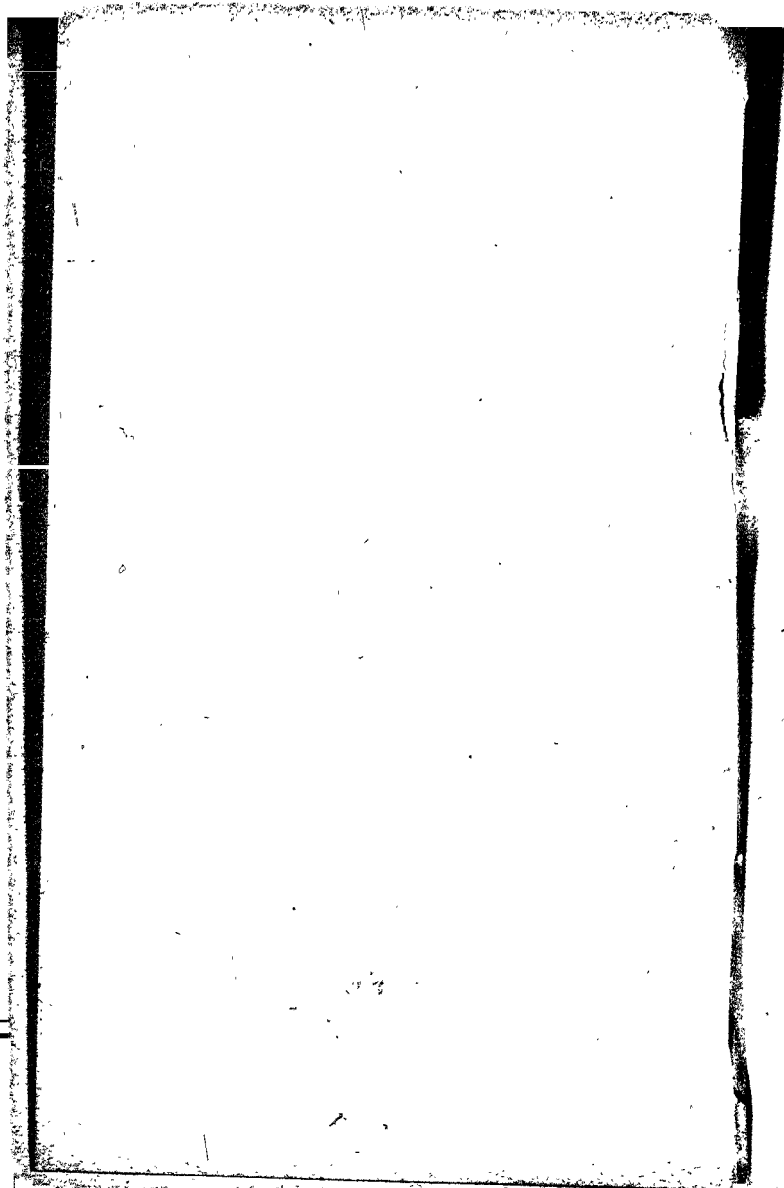
bien, l'établissement de la colonie canadienne-française dans un avenir plus ou moins éloigné, et jusqu'à la fin ses prières et ses instructions appelèrent autant qu'il le put la réalisation de ce vœu.

En terminant le récit de cette grande vie, nous ne pouvons manquer de mentionner l'hommage que Garneau rend à sa valeur :

“ Cartier s'est distingué dans toutes ses expéditions par un rare courage. “ Aucun navigateur de son temps, si “ rapproché de celui de Colomb, n'avait “ encore osé pénétrer dans le cœur “ même du nouveau monde, et y “ braver la perfidie et la cruauté d'une “ foule de nations barbares. En s'aventurant dans le climat rigoureux “ du Canada, où, durant six mois de “ l'année, la terre est couverte de “ neiges et les communications fluviales interrompues; en hivernant “ deux fois au milieu de peuplades “ sauvages, dont il pouvait avoir tout “ à craindre, il a donné une nouvelle “ preuve de l'intrépidité des marins de “ cette époque.” Mais cette intrépidité de Cartier prenait, comme sa prudence et sa sagesse, leur source et leur soutien dans son grand esprit de foi et son pro-

fond dévouement à la conversion des sauvages. Rien ne le décourageait, ni ne le déconcertait ; s'il avait trouvé la fortune dans son expédition, il l'aurait consacrée en grande partie à l'établissement des missionnaires, mais il était également prêt à courir les chances du martyre, et il l'eut souffert sans faiblesse. Il a donc bien mérité de la foi catholique, et son nom, moins retentissant que celui de Colomb, reste aussi pur et sans aucune des taches qui ont déshonoré les mémoires des Cortez et des Pizarre.

Sa prudence, son tact, son jugement, autant que son courage, lui permirent de s'aventurer deux fois à plus de deux cents lieues à l'intérieur d'un immense territoire inconnu et hostile, malgré les rigueurs d'un climat très dangereux ; c'est assez pour qu'il nous soit permis de dire qu'il mérite son titre de *père de la patrie canadienne*, et d'espérer que sa piété et sa valeur se perpétueront jusqu'à la fin de l'histoire du pays, sur ces rivages qu'il a visités le premier, et dont il a préparé la conquête aux Français.



SAMUEL DE CHAMPLAIN

Fondateur de Québec

1567-1635

I

SAMUEL DE CHAMPLAIN AVANT SON ARRIVÉE EN CANADA.

En 1567 naissait Champlain à Brouage, Saintonge, d'une famille de pêcheurs. Dès son plus jeune âge, il eut la passion de la mer et des voyages lointains avec leurs aventures et leurs périls. Il exerça d'abord avec distinction le noble métier des armes ; nous le trouvons, dès 1594, sous le maréchal d'Aumont, maréchal des logis, poste qu'il occupa jusqu'à la pacification de la Bretagne, en 1598.

A cette époque, se trouvant sans emploi et par suite dans un désœuvrement

ment antipathique à sa nature active, Champlain s'embarque sur la flotte, commandée par un de ses oncles, le capitaine Provençal, pour se rendre en Espagne et de là, s'il était possible, aux Indes occidentales. Il employa les quelques mois qu'il séjourna en Espagne à tracer un plan exact de Cadix et de San-Lucar-de-Baremada.

En janvier 1599, Champlain partait pour l'Amérique espagnole, comme commandant, en remplacement de son oncle, le vaisseau le *Saint-Julien*. Pendant ce voyage, qui dura deux ans, Champlain visita les endroits les plus intéressants des Antilles et de la Nouvelle-France, en observateur scrupuleux et intelligent. Il tint un journal, prit note de la position des lieux où il passait, de leurs productions, des mœurs de leurs habitants.

En 1602, Champlain rentra en France et adressa au roi un rapport détaillé et fidèle de son voyage aux Indes occidentales. Ce fut probablement à la suite de ce rapport que Henri IV lui accorda une pension et que le commandeur de Chaste lui communiqua une partie des grands desseins qu'il avait formés.

M. de Chaste qui avait obtenu une

commission, chargea M. de Pont-Gravé de la conduite d'un premier voyage d'exploration en Canada " pour en faire son rapport, et donner ordre ensuite à un second embarquement, auquel il se joindrait en personne, décidé à consacrer le reste de ses jours à l'établissement d'une colonie chrétienne dans cette partie du nouveau monde."

M. de Chaste demanda à Champlain s'il lui serait agréable de " faire le voyage, pour voir ce pays, et ce que les entrepreneurs y feraient."

Cette proposition, venant d'un homme de l'âge et de l'expérience du commandeur de Chaste, flatta beaucoup Champlain. Aussi, après avoir obtenu l'autorisation du roi, il s'empressa d'accepter.

" Me voilà expédié, dit-il, je pars de Paris, et m'embarque sur le vaisseau de du Pont".

II

PREMIER VOYAGE DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1603.

Parti d'Honfleur, le 15 mars 1603, Champlain n'arriva que le 24 mai dans le havre de Tadoussac par suite d'une traversée assez orageuse. Sur son vaisseau se trouvaient deux sauvages que,

dans un voyage précédent, M. de Pont-Gravé avait ameués en France, et qui avaient hâte de raconter dans leurs tribus ce qu'ils avaient vu au-delà du *grand lac*. Dès le lendemain, M. de Pont-Gravé et Champlain conduisirent ces deux sauvages à la cabane du grand sagamo Anadabijou, qui, avec quelques bandes de Montagnais et d'Algonquins, cabanés à la pointe des Alouettes, attendait l'arrivée des Français.

Alors, dit Champlain, "un des sauvages que nous avions ramenés commença à faire sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roi, et le bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que sa dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur terre, et faire la paix avec leurs ennemis, qui sont les Iroquois, ou leur envoyer des forces pour les vaincre. Il fut entendu avec un silence si grand qu'il ne peut se dire de plus.

"La harangue achevée, le grand sagamo, l'ayant attentivement ouïe, commença à prendre du petun, et à en donner à Pont-Gravé, à Champlain, et à quelques autres sagamos qui étaient auprès de lui. Ayant bien petuné, il fit sa harangue à tous." Il insista sur

les grands avantages que leur apporteraient l'amitié et la protection du grand chef des Français. Puis il y eut un grand festin et des danses solennelles.

De ces harangues prononcées devant une assemblée de mille personnes, de la présentation du calumet, on peut sûrement tirer la preuve que les sauvages ainsi que les Français s'engageaient à une alliance offensive et défensive. Cette alliance était d'ailleurs regardée comme indispensable au succès de l'établissement projeté par M. de Chaste.

Avec quelques matelots, Champlain dans un bateau très léger, remonta le St-Laurent jusqu'au saut Saint-Louis, examinant les lieux les plus favorables pour une habitation. Il aurait voulu s'avancer jusqu'aux sources mêmes de la grande *rivière du Canada* ; mais le bateau, si léger qu'il fût, ne put franchir les bouillonnements impétueux du grand saut. " Tout ce que nous pûmes faire, dit Champlain, fut de remarquer les difficultés, tout le pays, et le long de la dite rivière, avec le rapport des sauvages de ce qui était dans les terres, des peuples, des lieux, et origine des principales rivières, notamment du grand fleuve St-Laurent."

De retour à Tadoussac, Champlain employa le temps qui restait jusqu'au départ des vaisseaux à visiter Gaspé et à relever une partie de la côte du nord depuis Moisie jusqu'au Saguenay.

Arrivé à Honfleur, au commencement de l'automne, il eut la douleur d'apprendre la mort de M. de Chaste dont les généreux desseins lui avaient fait concevoir de si belles espérances.

Il se rendit au plus tôt auprès d'Henri IV pour lui présenter son rapport sur ce voyage. Ce monarque lui promit de prendre l'affaire du Canada sous sa protection.

De 1604 à 1607, Champlain demeura en Acadie, où il avait conduit une petite expédition formée par M. de Monts. Pendant ces trois années, il donna de nouvelles preuves de ses capacités ; il fit la carte de tous les lieux les plus remarquables qu'il avait visités : l'île de Sainte-Croix, le port Royal, le port aux Mines, l'entrée de la rivière Saint-Jean et du Kénébec, la baie de Saco, de Gloucester, etc., etc.

III

DEUXIÈME VOYAGE DE CHAMPLAIN EN
CANADA, 1608.

Quoique M. de Monts eût subi de grandes pertes dans son expédition en Acadie, il conçut de nouveaux desseins dont il s'ouvrit à Champlain qui lui conseilla " de s'aller cette fois loger dans le grand fleuve St-Laurent où le commerce et le trafic pouvaient faire beaucoup mieux qu'en l'Acadie."

M. de Monts goûta fort la sagesse de ce conseil et ayant obtenu le privilège exclusif de la traite pour un an, il équipa deux vaisseaux, au printemps de 1608. L'un, amenant Pont-Gravé, " député pour les négociations avec les sauvages du pays, prit les devants pour aller à Tadoussac ; Champlain, que M. de Monts honora de sa lieutenance, partit après lui avec toutes les choses nécessaires à une habitation."

Champlain arriva à Québec le 3 juillet 1608, " où étant, dit-il, je cherchai le lieu propre pour notre habitation ; mais je n'en pus trouver de plus commode, ni de mieux situé que la pointe

de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers."

Pendant qu'une partie des ouvriers abattent les arbres, scient le bois, creusent les fondations et les caves de l'habitation, les autres vont chercher à Tadoussac le reste des approvisionnements.

A ce moment Champlain faillit être assassiné par un nommé Jean Duval, dégoûté du travail et mécontent de la nourriture. Il avait entraîné dans son complot quatre autres ouvriers, et ils cherchaient l'occasion de l'exécuter quand un des conjurés, Antoine Natel, le fit connaître. Jean Duval jugé et condamné à mort par une espèce de jury, institué par Champlain, fut exécuté; les autres envoyés en France pour y subir leur procès. " Depuis qu'ils furent hors, tout le reste se comporta sagement en son devoir."

Champlain choisit Québec pour y établir son habitation, d'abord parce que ce lieu n'était pas très éloigné de Tadoussac où s'arrêtaient au printemps les vaisseaux venant de France; de plus, parce que Québec lui offrait une position unique pour s'y fortifier, et pouvant résister à n'importe quel coup de main. " Ce site, dit M. l'abbé Fer-

land, convenait admirablement au dessein de Champlain de créer et d'organiser une France nouvelle en Amérique. Placé à cent trente lieues de l'embouchure du Saint-Laurent, Québec possède un havre magnifique qui peut contenir les flottes les plus nombreuses, et où les plus gros vaisseaux peuvent arriver facilement de la mer. A ses pieds coule le grand fleuve, qui fournit une large voie pour pénétrer jusqu'au centre de l'Amérique septentrionale. Sur ce point, le Saint-Laurent se rétrécit considérablement, n'ayant plus qu'un mille de large ; de sorte que les canons de la ville et de la citadelle peuvent foudroyer les vaisseaux qui tenteraient de franchir le passage. Québec est donc la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cents lieues ; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV, et qui devait se prolonger du détroit de Belle-Ile jusqu'au golfe du Mexique."

Au mois de juin 1609 les Montagnais auxquels se joignirent les Algonquins et les Hurons rappelèrent à Champlain la promesse que lui et M. de Pont-Gravé leur avaient faite de les aider contre leurs ennemis les Iro-

quois. Tant pour tenir cette promesse que pour continuer ses découvertes, Champlain avec vingt hommes, montés sur une chaloupe, suivit les sauvages alliés. Aider, en ce moment, ces sauvages dans leur guerre contre les Iroquois, c'était s'en faire des amis ; leur refuser assistance, c'eut été au contraire s'en faire des ennemis irréconciliables.

La petite troupe remonta la rivière des Iroquois, et s'avança assez loin dans le lac, depuis lors appelé lac Champlain.

Le 29 juillet au soir on se trouva en présence des Iroquois. "La nuit se passa en danses et en chansons, avec une infinité d'injures de part et d'autre." Le jour venu, les alliés débarquèrent, en ayant soin de tenir les Français cachés pour mieux surprendre les Iroquois, qui, au nombre de deux cents, s'avançaient avec assurance, ayant trois de leurs chefs à leur tête. Les armes à feu dont disposaient les Français et dont les Iroquois ne connaissaient pas l'usage donnaient aux alliés une grande confiance. Champlain "leur promit de faire ce qui serait en sa puissance, et de leur montrer, dans le combat, tout son courage et sa bonne

volonté." Et il tint parole. Dès que les deux armées furent à portée, Champlain s'avança jusqu'à trente pas des ennemis et d'un coup d'arquebuse tua deux des chefs et blessa grièvement un Iroquois. Ce résultat, si étonnant pour eux, les effraya grandement ; leur frayeur fut à son comble, quand un autre Français tira un coup d'arquebuse. Ils prirent la fuite dans le plus grand désordre, laissant une douzaine de prisonniers.

A l'automne, Champlain, ayant reçu de mauvaises nouvelles de M. de Monts, dont le privilège venait d'être révoqué, se décida à passer en France, en laissant pour commander à sa place à Québec "un honnête homme, appelé le capitaine Pierre Chavin, de Dieppe."

D'après le rapport de Champlain sur ses nouvelles découvertes et sur les bonnes dispositions des sauvages, M. de Monts, quoiqu'il ne réussît pas à obtenir un nouveau privilège de traite, résolut de continuer l'habitation à Québec et de "parachever de découvrir dans le grand Saint-Laurent, suivant les promesses des Hurons, à la charge qu'on les assisterait dans leurs guerres." Champlain dut repartir ; et M. de Monts remit tout à sa discrétion.

IV

TROISIÈME VOYAGE DE CHAMPLAIN EN
CANADA, 1610.

Le 7 mars 1610, Champlain s'embarqua à Honfleur ; à son arrivée à Tadoussac il trouva les Montagnais qui l'attendaient avec impatience. Il les assura qu'il était toujours décidé à les assister contre les Iroquois s'ils tenaient leur promesse de " le mener découvrir les Trois-Rivières jusqu'à une grande mer dont ils lui avaient parlé pour revenir par le Saguenay à Tadoussac."

Peu après, Champlain se rend aux Trois-Rivières où l'attendaient les Montagnais, auxquels se joignit à la rivière de Sorel un parti d'Algonquins.

Là eut lieu une bataille sérieuse contre les Iroquois. Champlain fut blessé au cou par une flèche ; il n'en fit pas moins son devoir. Enfin, grâce à la valeur des Français les Iroquois furent défaits, tous tués ou noyés, sauf quinze qui furent faits prisonniers.

Champlain, revenu à Québec, fit achever la palissade de l'habitation, puis, ayant appris la mort d'Henri IV, il se décida à repartir la même année pour la France.

Ce fut pendant ce séjour en France, vers le commencement de 1611, qu'il épousa Mlle Hélène Boullé, fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la chambre du roi. "Hélène Boullé n'avait que douze ans, et elle avait été élevée dans le calvinisme; tandis que Champlain était parvenu à un âge mur, et se faisait gloire d'être catholique sincère. Cette union fut cependant heureuse." Il instruisit et convertit sa femme qui, à cause de sa jeunesse, resta à Paris et ne suivit son mari au Canada que dix ans après.

V

NOUVEAU VOYAGE DE CHAMPLAIN EN
CANADA, 1611.

Le 1er mars 1611, Champlain et Pont-Gravé s'embarquèrent de nouveau pour le Canada, et, après une traversée de plus de deux mois, où le vaisseau courut les plus grands dangers par suite de la brume et des banquises, ils arrivèrent le 13 mai à Tadousac.

Champlain après s'être assuré du bon état où on se trouvait à Québec, se rendit de suite au Grand-Sault où, dès le 2 mai, devaient l'attendre les Algon-

quins ; ils n'y arrivèrent cependant que le 13 juin.

En les attendant, il s'occupa d'explorer plus en détail les environs du Grand-Sault pour y découvrir la place d'une habitation. " Je considérais fort particulièrement, dit-il, le pays ; mais en tout ce que je vis je ne trouvais pas de lieu plus propre qu'un petit endroit qui est jusques où les barques et les petites chaloupes peuvent monter aisément..... car plus haut que le dit lieu (qu'avons nommé la Place-Royale), y a quantité de petits rochers qui sont fort dangereux... Ayant donc reconnu fort particulièrement et trouvé ce lieu un des plus beaux qui fût en cette rivière, je fis aussitôt couper et défricher le bois de la dite Place-Royale, pour la rendre unie et prête à y bâtir. "

C'est à ce même endroit que débarqua M. de Maisonneuve, et c'est cette même Place-Royale qu'il choisit pour y fonder Montréal.

Les sauvages qui vinrent cette année à la traite montrèrent à Champlain une grande affection et une extrême confiance. Ils prouvèrent ainsi que sa conduite était celle qu'il fallait tenir pour s'attacher ces nations sauvages et les amener graduellement à la connais-

sance de l'Évangile et de la civilisation.

Champlain retourna la même année en France.

En 1614, après des difficultés sans nombre et qui auraient lassé tout homme moins dévoué que Champlain à son œuvre, il réussit à former une puissante compagnie qui devait se composer de marchands de Saint-Malo, de Rouen et de la Rochelle.

Mais il ne s'occupait pas seulement d'assurer le progrès matériel de la Nouvelle-France ; il pensait aussi à tous ces pauvres et malheureux infidèles, n'ayant aucune notion de la foi. " Je jugeais à part moi, dit-il, que ce serait une grande faute, si je ne m'employais pas à leur procurer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu. "

D'après le conseil du sieur Houel, secrétaire du roi, " personnage très affectionné au service de Notre-Seigneur, Champlain demanda au provincial des récollets quelques-uns de ses religieux pour une si nécessaire et si glorieuse mission. De plus il obtint des cardinaux et évêques réunis à Paris, une somme de quinze cents

livres pour l'achat des choses les plus nécessaires."

VI

NOUVEAU VOYAGE DE CHAMPLAIN EN
CANADA, 1615. ARRIVÉE DES PRE-
MIERS RÉCOLLETS.

Au printemps de 1615 Champlain mettait à la voile pour le Canada ; sur son vaisseau se trouvaient quatre récollets : le P. Denis Jamet, commissaire, le P. Jean Dolbeau, le P. Joseph le Caron, et le P. F.-Pacifique du Plessis. On arriva à Tadoussac le 25 mai.

" Sitôt que ces bons pères furent à terre, dit le P. Sagard, ils rendirent grâces à Dieu de les avoir assistés et conduits si à propos au port de salut, et ayant donné un peu de répit à leur corps, fatigué des tourments et vapeurs de la mer, ils considèrent la contrée qu'ils trouvent d'abord fort stérile, sèche, déserte et pleine de montagnes et rochers avec une solitude si profonde qu'il leur semblait être au milieu du désert de l'Arabie pierreuse....."

" Le R. P. Dolbeau, après avoir séjourné un jour ou deux à Tadoussac, partit pour Québec dans la première barque qui se mit à la voile, et les

autres pères cinq ou six jours après. Dès qu'ils arrivèrent au Cap de Tourmente et virent ces belles prairies émaillées en été de quantité de petites fleurettes, les bonnes terres de Québec et l'agréable contrée où est maintenant bâti notre petit couvent, ils reprirent nouveau courage. ”

La première occupation de Champlain et du P. Dolbeau en se trouvant à Québec fut de choisir l'emplacement de la première église du pays et du couvent des récollets. Un seul endroit fut jugé convenable ; l'anse du Cul-de-Sac, dans le voisinage du jardin de Champlain, endroit retiré et solitaire, comme il convient à la maison de Dieu.

Dans ce pays où tant de choses manquaient, le P. Dolbeau “ avait recours à la patience de Jésus dans la crèche. Il dit la première messe le 25 juin, et les autres religieux ensuite, avec des contentements d'esprit qui ne se peuvent expliquer, les larmes de leur joie en découlaient des yeux, il leur était d'avis d'avoir trouvé le Paradis dans ce pays sauvage où ils espéraient attirer les anges à leur secours pour la conversion de ce pauvre peuple plus ignorant que méchant.” (R. P. Sagard).

En cette année 1615, Champlain va

pouvoir explorer les pays de l'ouest et faire un commencement de colonie chez les Hurons ; mais ces deux choses il ne pourra les exécuter qu'avec le concours des tribus sauvages alliées.

Venues plus nombreuses que jamais pour la traite, elles représentèrent à Champlain qu'elles ne pourraient plus venir si loin et s'exposer aux embûches des Iroquois s'il ne leur donnait un secours efficace. " Sur quoi, dit Champlain, le sieur Du Pont et moi avisâmes qu'il était très nécessaire de les assister, tant pour les obliger davantage à nous aimer, que pour moyenner la facilité de mes entreprises et découvertes qui ne se pouvaient faire en apparence que par leur moyen, et aussi que cela leur serait comme un acheminement et préparation pour venir au christianisme. "

En conséquence quelques Français, accompagnés du P. le Caron, partirent pour le pays des Hurons, situé au fond de la baie Georgienne, en suivant un chemin très long et très pénible : il fallait remonter l'Ottawa avec ses rapides, passer par le lac Nipissing, et suivre ensuite le cours de la rivière des Français.

Champlain rejoignit ses compagnons,

et l'armée partit de Cuiagué, le 1er septembre, dans la direction de la baie de Quinté. On arriva enfin, à une trentaine de lieues, après le lac Ontario, devant le fort où se tenaient les Iroquois.

Un premier assaut pendant lequel Champlain ne put se faire obéir des sauvages, ne donna pas de résultat. Le lendemain nouvel assaut qui manqua encore par l'indiscipline des sauvages. On fut obligé de se retirer; Champlain avait reçu deux blessures à la jambe et au genou.

Il revint au printemps à Québec, fit agrandir l'habitation de plus d'un tiers, et augmenta les fortifications, puis profita des vaisseaux qui retournaient en France pour y revenir.

De 1616 à 1620, Champlain fit encore deux voyages en Canada, mais le manque de secours laissait toujours l'habitation dans le même état.

En France, il avait à lutter contre les craintes et le mauvais vouloir de sa compagnie. Quand il représentait aux marchands qui la composaient que si on n'augmentait pas et on ne fortifiait pas Québec, la traite leur serait enlevée, ceux-ci répondaient que les dépenses étaient déjà énormes, et que si

le privilège leur était ôté, ils en seraient pour leurs frais. Enfin, en 1620, le duc de Montmorency, ayant été nommé vice-roi de la Nouvelle-France, en remplacement du prince de Condé, choisit Champlain pour son lieutenant, comme devant commander tant à Québec qu'en tous autres lieux de la Nouvelle-France.

VII.

CHAMPLAIN, NOMMÉ LIEUTENANT DU
DUC DE MONTMORENCY, VICE-ROI DE
LA NOUVELLE-FRANCE, RETOURNE AU
CANADA, 1620.

Le 8 mai 1620, Champlain quitta la France, amenant avec lui sa jeune femme et arriva à Québec le 11 juillet. Immédiatement, il "se rendit à la chapelle pour y rendre grâces à Dieu de l'avoir préservé lui et sa famille de tous les périls d'un si long et si pénible voyage." Après la messe le lendemain, au sortir de la chapelle, il fut donné lecture des lettres de commission royale et de celle du vice-roi. "Chacun cria : *Vive le Roi*, on tira le canon et ainsi, dit Champlain, je pris

possession de l'habitation et du pays au nom de mon dit seigneur le roi."

"Je trouvais, dit-il aussi, cette pauvre habitation si désolée et ruinée qu'elle me faisait pitié. Il y pleuvait de toutes parts ; l'air entraît par toutes les jointures du plancher ; le magasin s'en allait tomber, la cour si sale et orde, que tout cela semblait une pauvre maison abandonnée aux champs où les soldats auraient passé."

Grâce à son zèle et à ses soins tout y fut bientôt mis en bon ordre. Pour augmenter la sécurité de l'habitation, il établit un petit fort "en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait sur le travers du fleuve Saint-Laurent, qui est un des lieux-les plus étroits du fleuve."

Pendant que Champlain donnait tous ses soins au bien-être et à la sécurité de l'habitation, M. de Montmorency, en France, pour mettre un terme à la mauvaise volonté de la compagnie des marchands, si préjudiciable aux progrès de la colonie, avait formé une autre compagnie. Les vaisseaux, arrivés au printemps de 1621, en apportèrent l'avis ainsi que la copie des nouvelles commissions destinées à Champlain pour le prévenir que le vice-roi, ayant

remis à M. de Caen la gestion de tout ce qui regardait la traite, il désirait qu'il ne fût fait aucune innovation avant l'arrivée de M. de Caen.

Celui-ci fut retardé et les commis de l'ancienne compagnie ne voulaient pas se dessaisir si Champlain ne leur montrait pas des ordres du roi. Il ne le pouvait pas encore. L'arrivée de Pont-Gravé et de plusieurs anciens commis augmenta la gravité de la position. Champlain put cependant la dominer, grâce au petit fort qu'il venait de faire construire, et dans lequel il plaça Dumais et son beau-frère avec seize hommes bien approvisionnés. "En cette façon, dit-il, nous pouvions parler à cheval."

Pour mettre un terme à tous ces désordres et à ces divisions et sauver ainsi la colonie, Champlain et les principaux Français " firent une assemblée générale en laquelle ils députèrent le R. P. Georges, récollet, vers Sa Majesté Très-Chrétienne pour lui en faire les très-humbles remontrances, et négocier envers elle tout ce qu'il reconnaîtrait être expédient au bien et à l'avancement du Canada, s'en rapportant à sa prudence, à laquelle ils passèrent acte et procuration authentique

pour lui valoir et servir en temps et lieu." (R. P. Sagard). La mission du R. P. Georges réussit; il obtint les principales de ses demandes et le conseil d'état, par un arrêt de 1622, réunir les deux compagnies en une seule.

Malgré toutes ces préoccupations, Champlain ne cessait de chercher à s'allier plus étroitement avec les Montagnais. Dans ce but, il conféra des faveurs et des grades à certains de leurs capitaines. Le premier qui obtint cet honneur fut le nommé Miristou.

D'importantes améliorations furent faites à Québec pendant l'année 1624: ouverture d'un chemin conduisant du magasin au fort, construction d'une nouvelle habitation pour remplacer l'ancienne qui ne pouvait être réparée. La nouvelle habitation devait comprendre un corps de logis de cent huit pieds de long, avec deux ailes de soixante pieds, et quatre petites tours aux quatre angles. Devant l'habitation était un ravelin, sur lequel on disposa des pièces de canon, le tout entouré de fossés et ponts-levis.

Le 16 août, Champlain partait pour ramener sa femme en France, laissant M. de Caen à Québec, commandant à sa place. Dès son arrivée, il rendit compte

au roi et à M. de Montmorency de ce qui s'était passé au Canada, depuis quatre ans.

Cette même année, le duc de Montmorency céda sa charge de vice-roi de la Nouvelle-France à son neveu Henri de Lévis, duc de Ventadour ; celui-ci continua Champlain dans sa charge de lieutenant.

Plein de zèle pour les intérêts de la colonie et l'avancement des missions, le nouveau vice-roi voulut garder toute cette année Champlain auprès de lui pour se faire exactement renseigner sur les besoins et les ressources de la Nouvelle-France. M. de Lévis encouragea le projet qu'on venait de former d'envoyer des jésuites aider les récollets à évangéliser le Canada.

VIII

ARRIVÉE DES PREMIERS JÉSUITES EN CANADA, ET RETOUR DE CHAMPLAIN, 1625.

Champlain s'embarqua à Dieppe pour retourner à Québec, où il arriva le 15 juillet 1625. Il trouva tous les *hivernants* se portant bien, mais les constructions très peu avancées. Ce

retard venait de ce que les ouvriers étaient employés "aux plus beaux et longs jours de l'année," à l'entretien du bétail, pour lequel il fallait aller faire du foin à près de dix lieues de Québec. Pour remédier à cet inconvénient, Champlain établit auprès du Petit-Cap une habitation de deux logis et une étable, et alors le soin des bestiaux ne demandait plus que quelques personnes.

Il fit agrandir ensuite le fort pour pouvoir "y retirer dans un cas donné" tous les habitants de la place." Ils'occupa après des réparations urgentes à l'habitation et au magasin.

Cette même année, arrivèrent à Québec les cinq premiers pères jésuites qui venaient apporter leur assistance aux récollets. Les premiers temps de leur séjour, ils l'employèrent, suivant la *relation* de 1626, "à nous reconnaître un peu dans le pays, et à chercher quelque lieu propre pour y établir notre demeure, afin de témoigner aux RR. PP. récollets que nous désirons les délivrer au plus tôt de l'incommodité que nous leur apportons. Après avoir bien considéré tous les endroits, et après avoir pris langue des Français et principalement des récollets, le 1er

jour de septembre, nous plantâmes la sainte croix au lieu que nous avons choisi avec toute la solennité possible. Les révérends pères récollets y assistèrent avec tous les Français."

L'hiver de 1626-27 fut très long, et il y mourut le premier français, Louis Hébert, des suites d'une chute.

Vers la fin de juin 1628, les vaisseaux n'étaient point encore arrivés de France, et les provisions commençaient à manquer à Québec. De plus aucune barque n'y avait été laissée et il ne s'y trouvait également ni matelots, ni mariniers.

Québec était dans ce triste état lorsqu'une flotte anglaise, conduite par trois huguenots français, David, Louis et Thomas Kertk, qui avaient quitté la France pour se mettre au service de l'Angleterre, vint aggraver la situation.

Dès qu'on apprit à Québec que les Anglais avaient détruit la petite habitation du cap Tourmente, Champlain fit réparer les retranchements de l'habitation et entourer le fort de barricades ; il disposa ensuite sa petite garnison aux endroits les plus menacés.

Le lendemain, 10 juillet, on aperçut dans la rade une chaloupe dont les

matelots apportaient à Champlain une lettre de David Kertk, l'invitant à rendre la place. Cette lettre, ayant été lue par Champlain devant les principaux habitants, en décida que si l'Anglais "avait envie de nous voir de plus près, il devait cheminer et non menacer de si loin." Les Kertk, qui croyaient Québec en meilleur état de résister, jugèrent prudent de ne pas aller plus loin ; ils se retirèrent après avoir brûlé ou pris toutes les barques restées à Tadoussac.

Si les vaisseaux de la nouvelle compagnie des *Cent-Associés* eussent pu arriver à Québec, y apportant toutes les ressources dont le pays avait tant besoin, le Canada était sauvé. Malheureusement le commandant, M. de Roquemont, ne sut pas éviter les Anglais ; il remonta le fleuve et attaqué par des forces supérieures, il fut défait, perdant tous ses approvisionnements.

Par cette défaite Québec était menacé d'une grande famine, car on ne devait pas avoir de secours avant dix mois. Malgré les funestes appréhensions qui le torturaient, Champlain ne fut pas au-dessous de sa tâche. Il exhorta ses compagnons à la patience et au courage ; prêchant d'exemple, il se

soumit comme tout le monde au plus dur. Le peu de grains récoltés par les récollets, les jésuites et la famille Hébert, joint à la pêche et à la chasse, empêchèrent les habitants de mourir de faim pendant l'hiver.

IX

REDDITION DE QUÉBEC AUX ANGLAIS, 20 JUILLET 1629

Les Kertk revinrent l'année suivante (1629) et après avoir, cette fois, pris de meilleurs renseignements, ils connurent promptement le mauvais état dans lequel se trouvait Québec. Ayant avec eux six vaisseaux et deux pinasses, ils se trouvaient assez forts et voulaient en finir.

Le 19 juillet, pendant que la plupart des habitants de Québec étaient qui à la pêche, qui à chercher des racines, parut sur le fleuve une chaloupe ennemie, portant pavillon blanc. Après que Champlain eut fait arborer sur le fort un drapeau de même couleur, la chaloupe aborda et un Anglais présenta à Champlain une lettre des frères Louis et Thomas Kertk dans laquelle ils disaient : " Sachant très bien les néces-

sités extrêmes de toutes choses auxquelles vous êtes, que vous ayez à nous remettre le fort et l'habitation, vous assurant toutes sortes de courtoisie pour vous et pour les vôtres, comme d'une composition honnête et raisonnable, telle que vous saurez désirer." (P. Sagard).

Champlain répondit à cette lettre que l'état d'abandon où il se trouvait, faute d'avoir pu être secouru, ne lui permettait pas de résister comme l'année précédente ; il ajoutait : " cependant, il vous plaira de ne faire approcher vos vaisseaux à la portée du canon, n'y entreprendre de mettre pied à terre que tout ne soit résolu entre nous, qui sera demain." (P. Sagard).

Champlain " se retira au fort, où il dressa les articles de la capitulation," dont voici le résumé : on donnerait aux Français un vaisseau pour repasser en France ; les officiers au service de la compagnie pourraient emporter leurs armes, leurs habits et leurs pelleteries ; aux soldats on accordait leurs habits avec une robe de castor ; aux religieux leurs habits et leurs livres. Ces conditions furent approuvées par l'amiral David Kertk qui se trouvait à Tadoussac.

Sur la demande de Champlain quelques soldats furent chargés d'empêcher qu'on ne ravageât rien dans la chapelle, chez les récollets, chez les jésuites, chez la veuve Hébert et en quelques autres lieux.

Le 20 juillet, le capitaine Louis descendit à terre avec cent cinquante hommes et prit possession du fort et de l'habitation.

“ Le dimanche matin, 22 juillet, les Anglais posèrent les armes d'Angleterre à l'habitation et au fort, avec le plus de solennité possible, ayant au préalable ôté celles de France. Après midi, le sieur de Champlain, les RR. PP. jésuites et tous les Français de Québec furent commandés de s'embarquer pour Tadoussac dans les trois vaisseaux.” (P. Sagard).

Comme le vaisseau, commandé par Thomas Kertk, sur lequel se trouvaient Champlain et les autres Français, se rendait à Tadoussac, on rencontra le navire commandé par Emeric de Caen, qui, par suite du mauvais temps, n'avait pu arriver assez tôt pour sauver Québec. Le capitaine anglais, voulant en venir à l'abordage, fit descendre à fond de cale Champlain et les Français. L'abordage eut lieu ; pendant un cer-

tain temps, Emeric de Caen eut l'avantage ; les soldats de Kertk étaient foudroyés. Cependant le commandant français, voyant approcher les deux pataches anglaises, jugea qu'il ne pouvait résister plus longtemps et cria : Quartier ! quartier ! Thomas Kertk ne se fit pas prier pour l'accorder.

Emeric de Caen ayant su que Champlain se trouvait à bord du vaisseau demanda à lui parler. Ayant fait monter Champlain sur le pont, Thomas Kertk lui dit : " Assurez-vous que si on tire du vaisseau vous mourrez. Dites-leur qu'ils se rendent ; je leur ferai pareil traitement qu'à votre personne ; autrement ils ne peuvent éviter leur ruine, si les deux pataches arrivent plus tôt que la composition ne soit faite." — Champlain répondit : " Il vous est facile de me faire mourir en l'état que je suis. Vous n'y aurez pas d'honneur en dérogeant à votre promesse et à celle de votre frère. Je ne puis commander à ces personnes-là, et ne peux empêcher qu'elles ne fassent leur devoir."

Une composition équitable fut conclue, heureusement pour M. de Caen, car les deux pataches anglaises arrivèrent bientôt après.

La flotte anglaise quitta la rade de Tadoussac au mois de septembre, amenant Champlain, Pont-Gravé, les employés de la traite, les récollets, les jésuites et tous ceux qui n'avaient point de famille au Canada.

En arrivant à Plymouth, la flotte apprit que la paix avait été conclue avec l'Angleterre et la France avant la prise de Québec. Champlain se rendit immédiatement à Londres auprès de l'ambassadeur français, et il en repartit dès que cet ambassadeur lui eut assuré que le roi d'Angleterre consentirait à rendre le fort et l'habitation de Québec.

Les difficultés ne furent cependant réglées que par le traité de Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1632.

X

BETOUR DE CHAMPLAIN EN CANADA, 1638.

La compagnie des Cent-Associés allait prendre la direction de toute la colonie; elle ne crut pouvoir choisir une personne plus capable de la gouverner que Champlain. Sur sa présentation, le cardinal de Richelieu le nomma, en date du 1er mars 1633, son

lieutenant " en toute l'étendue du fleuve Saint-Laurent et autres."

Le 23 mars 1633, Champlain à la tête de trois vaisseaux bien équipés : le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don-de-Dieu* quittait Dieppe. Il amenait avec lui deux cents personnes : marins ou colons, et les pères jésuites Ennemond Massé et Jean de Brébeuf. Une violente tempête ne permit à Champlain d'arriver à Québec que le 23 mai.

Ce fut une grande joie pour tous les habitants que le retour de cet homme d'une sagesse et d'une expérience si consommées, de ce chef d'un dévouement et d'une bravoure incontestables. Aussi le P. Lejeune, jésuite, qui était retourné l'année précédente en Canada, dit-il dans la *Relation* de 1638 : " Ce jour nous a été l'un des bons jours de l'année, nous sommes entrés dans de fortes espérances qu'enfin, après tant de bourrasques, Dieu voulait regarder nos pauvres sauvages de l'œil de sa bonté et de sa miséricorde."

Le premier soin de Champlain, après avoir pris possession de son gouvernement, fut d'empêcher des Algonquins qui, montés sur dix-huit canots, venaient d'arriver à Québec, d'aller trouver les Anglais à Tadoussac. Par

ses conseils, par ses sages et fermes explications, il y réussit, et le chef Algonquin lui promit d'empêcher ses hommes de s'y rendre.

L'année suivante, Champlain fit bâtir le fort Richelieu qui, par sa position, commandait l'un des chenaux du Saint-Laurent, tant pour empêcher les Sauvages d'en haut de descendre trouver les Anglais, que pour servir de magasin aux objets nécessaires à la traite. Enfin, en 1634, il entreprit la fondation d'une nouvelle habitation et d'un nouveau fort aux Trois-Rivières, lieu où les missionnaires devaient faire un grand bien ; dès que l'habitation fut en état, les PP. Legendre et Buteux furent s'y installer.

XI

DERNIERS MOMENTS ET MORT DE CHAMPLAIN, 1635.

“ Le 25 décembre 1635, jour de Notre-Sauveur, disent les *Relations* de 1635, M. de Champlain, notre gouverneur, prit une nouvelle connaissance au Ciel.” Il mourut ce jour-là, aimé et respecté de tous ; et sa mort causa un deuil universel dans cette colonie à

laquelle il s'était dévoué corps et âme.

"Sa mort, ajoutent les mêmes *Relations*, a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France."

Viennent ensuite des détails fort édifiants sur les derniers moments de Champlain : "A sa mort, il perfectionna ses vertus, avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent, quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie qu'il fit avec une grande douleur au P. Lallemand. Le père le secourut dans toute sa maladie qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusques à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines, et des gens d'Eglise. Le P. Lallemand officia, et on me pria (P. Lejeune) de faire l'oraison funèbre où je ne manquais pas de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se

louer, que, s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la postérité."

Tout en donnant ses soins les plus assidus au bien-être matériel et au progrès de la colonie, Champlain ne négligeait nullement l'honneur du culte et l'intérêt des missions. Grande était sa piété.

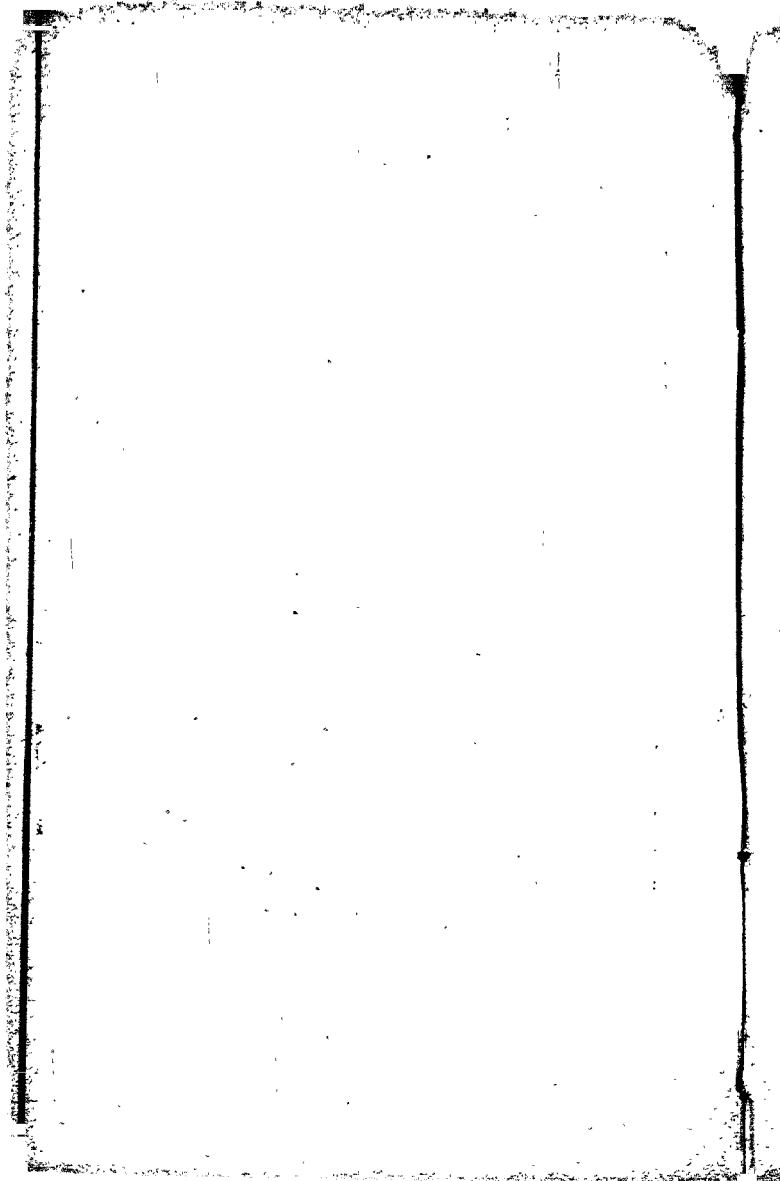
Il prit une part active à l'arrivée en Canada des récollets et des pères jésuites pour lesquels il fut toujours "fort affectionné" et parmi lesquels il prit, en 1626, le P. Chs Lallemand "pour directeur de sa conscience." Il allait très fréquemment entendre la messe chez les pères, et le dernier jour de la fête de saint Ignace, nous le voyons avec les capitaines de vaisseaux, alors à Québec, aller gagner les indulgences dans la petite chapelle des jésuites. Il s'employa activement à décider les Hurons à emmener chez eux quelques-uns des pères qui avaient commencé leur instruction.

Pour accomplir un vœu qu'il avait fait depuis la prise de Québec, Champlain fit élever, tout près de l'esplanade du fort, à l'endroit où est aujourd'hui le maître-autel de Notre-Dame,

une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Recouvrance*.

Sa piété était édifiante, et la vie, comme il l'avait réglée dans le fort, était pour tous l'exemple le plus salutaire. " M. de Champlain, disent les *Relations* de 1634, faisait faire lecture à sa table, le matin, de quelque bon historien, et le soir, de la vie des saints ; le soir se fait l'examen de conscience en sa chambre, et les prières ensuite qui se récitent à genoux. Il fait sonner la salutation angélique au commencement, au milieu et à la fin du jour, suivant la coutume de l'Eglise."

Samuel de Champlain fut enterré à Québec, " dans un sépulchre particulier, érigé exprès pour honorer la mémoire de ce signalé personnage qui a tant obligé la Nouvelle-France."



LE R. P. JEAN DE BREBEUF, JESUITE

*son martyre avec le R. P. Gabriel
Lalemant, en 1649*

1593-1649

I

ASPIRATIONS DU P. DE BRÉBEUF POUR LE MARTYRE

Un rare et vif intérêt s'attache à la destinée du P. Jean de Brébeuf, tant par ses qualités d'apôtre, sa sainteté éminente que par son cruel martyre, en 1649, pendant qu'il travaillait dans la vigne du Seigneur.

Le martyre était son désir le plus ardent ; mourir pour la gloire de Jésus-Christ était le sentiment qui dominait son âme. Il s'offrit à Dieu en holocauste, en victime consacrée à la mort,

par un vœu qu'il conçut en ces termes plus de douze ans avant sa mort :

“ Mon Dieu et mon Seigneur Jésus, que pourrai-je vous rendre pour tous les biens que vous m'avez prévenus ? Je prendrai de votre main le calice de vos souffrances et j'invoquerai votre nom. Je fais donc vœu en la présence de votre Père éternel, et du Saint-Esprit, en la présence de votre mère très sacrée, et de son chaste époux saint Joseph, devant les Anges, les Apôtres et les Martyrs, et mes bienheureux pères St Ignace et St François-Xavier : oui, mon Sauveur Jésus, je vous fais vœu de ne jamais manquer de mon côté à la grâce du martyr, si par votre infinie miséricorde vous me la présentez quelque jour, à moi votre indigne serviteur. Je m'y oblige en telle façon que je prétends que, tout le reste de ma vie, ce ne soit plus une chose licite, qui demeure en ma liberté de fuir des occasions de mourir et de répandre mon sang pour vous.....Et quand j'aurai reçu le coup de la mort, je m'oblige à l'accepter de votre main avec tout l'agrément et la joie de mon cœur. Et partant, mon aimable Jésus, je vous offre dès aujourd'hui, dans les sentiments de joie que j'en ai, et mon sang,

et mon corps, et ma vie ; afin que je ne meure que pour vous, si vous me faites cette grâce, puisque vous avez bien daigné mourir pour moi. Faites que je vive en telle façon, qu'enfin vous m'octroyiez cette faveur de mourir si heureusement. Ainsi, mon Dieu et mon Sauveur, je prendrai de votre main le calice de vos souffrances, et j'invoquerai votre nom, JÉSUS, JÉSUS, JÉSUS."

Jamais victime ne fit avec plus de joie le sacrifice de sa vie ; jamais martyr ne demanda plus ardemment à Dieu de verser tout son sang pour la gloire de son nom !

Dieu exauça le vœu du P. de Brébeuf, et lui donna le courage de supporter avec un héroïsme surhumain les tortures du martyr le plus cruel, ainsi qu'on le verra, quand nous aurons raconté ses travaux depuis son arrivée en Canada jusqu'à sa mort.

II

ARRIVÉE DU P. DE BRÉBEUF EN CANADA.

Jean de Brébeuf, d'une famille noble du diocèse de Bayeux, Normandie, naquit le 25 mars 1593, et entra dans la compagnie de Jésus le 5 octobre

1617. Il fut du nombre des cinq premiers missionnaires jésuites qui vinrent avec Champlain en Canada, et qui en 1625 firent construire la première résidence des pères jésuites sur la terre canadienne, près Québec.

Tout l'hiver de 1626, d'octobre au mois de mars, le P. de Brébeuf le passa chez les sauvages, à vingt-cinq lieues de Québec pour apprendre leur langue. Peu après son retour à Québec, le supérieur reconnaissant "les talents que Dieu lui avait départis," l'envoya chez les Hurons à 300 lieues de Québec. Il n'y arriva pas sans peine, car les sauvages voulurent plusieurs fois le faire débarquer du canot où il avait pris place sous prétexte qu'il était trop chargé. A force de présents, il triompha de ce mauvais vouloir, et Dieu l'emporta sur le diable."

Le révérend père commençait à connaître assez la langue des Hurons pour se faire comprendre lorsque l'arrivée des Anglais, en 1632, le contraignit à quitter ces pauvres sauvages sur lesquels il exerçait déjà une salutaire influence : "Ecoute, lui dirent-ils, tu nous as dit que tu avais un Père au Ciel qui avait tout fait et que celui qui ne lui obéissait pas était jeté dans les feux.

Nous t'avons demandé d'être instruits, et tu t'en vas, que ferons-nous ?" Un capitaine l'aborde par ces paroles : "*Echom*, je ne suis pas baptisé, et tu t'en vas, mon âme sera donc perdue ? Que ferai-je à cela ? Tu dis que tu reviendras ; va-t-en donc, et prends courage, reviens avant que je meure." Tels étaient les indices d'une heureuse et abondante moisson, récompense des travaux du dévoué apôtre.

Mais Dieu qui avait réservé ce champ fertile à l'activité et à la charité du père de Brébeuf ne le tint pas longtemps éloigné du Canada. Le 22 mai 1633, il arrivait de nouveau à Québec sur un vaisseau qui portait aussi M. de Champlain. A son entrée dans la résidence des jésuites, le père fut reçu avec des transports de joie par ses confrères et par quelques sauvages qui se trouvaient avec eux.

Le P. de Brébeuf avait hâte de reprendre ses travaux apostoliques qui lui avaient déjà donné tant de promesses et de se retrouver parmi les Hurons. Aussi, au mois de juillet 1634, s'embarqua-t-il avec le P. Daniel pour se rendre aux Trois-Rivières, à trente lieues de Québec, afin d'y attendre les Hurons qui y descendaient pour la

traite. Ils y vinrent cette année bien moins nombreux que les années précédentes, par suite d'une grande défaite qu'ils avaient essuyée dans une rencontre avec les Iroquois. Ce ne fut qu'après des pourparlers réitérés, et avec de grandes difficultés, que les Hurons voulurent recevoir dans leurs canots les pères de Brébeuf, Daniel et un de leurs hommes. Le voyage fut très pénible, rempli de privations et de dangers, mais enfin les voyageurs arrivèrent au pays des Hurons le 5 août, au village de Toanché où le P. de Brébeuf était déjà connu. Mais, comme le dit le révérend père lui-même, il paraît que les Hurons avaient oublié l'aide qu'il leur avait donnée dans leurs maladies et les belles promesses qu'ils lui avaient faites lors de son départ, car, après l'avoir débarqué avec quelques ornements d'église, ils l'abandonnèrent tout seul sans vivres et sans cabane, et s'enfuirent vers leurs villages, éloignés de plus de sept lieues. Le père eut beau prier ces sauvages de l'accompagner au village, ou de rester à garder les paquets pendant qu'il irait à la découverte, ils furent sourds à ses prières.

Après avoir remercié Dieu des grâces

et des faveurs reçues pendant le voyage, et imploré sa protection dans ce nouveau péril, le P. de Brébeuf, prenant avec lui ce qu'il avait de plus précieux, se mit à la recherche du village qu'il rencontra à trois quarts de lieue. Dans le trajet il vit " avec attendrissement et ressentiment le lieu où il avait habité et célébré le saint sacrifice trois ans durant, converti en un beau champ." Le père arriva enfin au village. Dès qu'il fut aperçu et reconnu, on cria : " Voilà *Echom* revenu ", tout le monde sortit pour le saluer, et on lui disait : " Quoi, *Echom*, mon neveu, mon frère, mon cousin, es-tu donc revenu." Après avoir pris son logement chez un Huron, *Aouandoïè*, le père accompagné de jeunes volontaires, fut chercher ses bagages. Il demeura dans ce logis avec le P. Daniel et un de leurs hommes pendant un mois, attendant que leur cabane fut prête. " Ces cabanes, dit le P. de Brébeuf, ne sont ni des Louvres, ni des palais, ni rien de semblable aux riches bâtiments de notre France, non pas même aux plus petites chaumines ; c'est néanmoins quelque chose de meilleur et de plus commode que les taudis des Montagnais. Je ne vous saurais mieux exprimer la façon des demeures

Huronnes, que de les comparer à des berceaux ou tonnelles de jardin, dont au lieu de branches et de verdure, quelques-unes sont couvertes d'écorce de cèdre, quelques autres de grosses écorces de fresne, d'orme et de sapin, et quoique celles de cèdre soient les meilleures suivant l'avis et l'usage le plus commun, il y a néanmoins cette incommodité qu'elles sont quasi aussi susceptibles du feu que des allumettes, d'où procède l'embrasement de bourgades entières..... Il y a de ces cabanes de diverses grandeurs. La largeur ordinaire est de quatre brasses et la hauteur est presque pareille. Il n'y a pas de divers étages ; il ne se voit ici ni cave, ni chambre, ni grenier. On n'y voit d'autre fenêtre ou cheminée, qu'un méchant trou au haut de la cabane, qu'on y laisse à dessein pour chasser la fumée."

III

DÉTAILS SUR LES HURONS DONNÉS PAR LE PÈRE DE BRÉBEUF.

Le Rév. père donne dans sa *Relation* des détails intéressants sur le pays, les mœurs, les coutumes des Hurons, et

sur les dispositions qu'ils ont envers la Foi.

“ Le pays des Hurons n'est pas grand, sa plus longue étendue se peut traverser en trois ou quatre jours ; l'assiette en est belle, la plupart toute en plaine. Il est environné et entrecoupé d'une quantité de très beaux lacs ou plutôt mers ; d'où vient que celui qui est au nord est appelé mer douce. Son sol est tout sablonneux, quoique non également. Cependant il produit quantité de très bon blé d'Inde, et on peut dire que c'est le grenier de la plupart des Algonquins. Il y a vingt bourgades, où se parle la même langue. Cette langue est commune à douze autres nations, toutes sédentaires et nombreuses. Les Hurons sont amis de tous ces peuples excepté de ceux que nous désignons sous le nom d'Iroquois.

“ Il est si clair et si évident qu'il y a une divinité qui a fait le ciel et la terre, que nos Hurons ne la peuvent entièrement méconnaître. Et quoique ils aient l'esprit très obscurci des ténèbres d'une longue ignorance, de leurs vices et péchés, ils en voient pourtant quelque chose. Mais ils se méprennent lourdement et, ayant la connaissance de Dieu, ils ne lui rendent pas l'hon-

neur, ni l'amour, ni le service qu'il convient; car ils n'ont ni temples, ni prêtres, ni fêtes, ni aucunes cérémonies.

" Ils disent qu'une certaine femme, nommée *Eataentsic*, est celle qui a fait la terre et les hommes. Ils lui donnent pour adjoint un certain *Iouskeha*, qu'ils disent être son fils avec lequel elle gouverne le monde; ce *Iouskeha* a soin des choses qui concernent la vie, et par conséquent, ils disent qu'il est bon; *Eataentsic* a soin des âmes, et parce qu'ils croient qu'elle fait mourir les hommes, ils disent qu'elle est méchante. Et ce sont parmi eux des mystères si cachés, qu'il n'y a que les vieillards qui en puissent parler avec crédit et autorité. Quelques-uns me disent que la maison de ces deux divinités est au bout du monde vers l'Orient; or chez eux le monde ne passe pas leur pays, c'est-à-dire l'Amérique.

" Ce dieu et cette déesse vivent comme eux, mais sans souffrir de disette; ils font des festins comme eux, sont lascifs aussi bien qu'eux; bref tous se les figurent comme ils sont eux-mêmes. Et encore qu'ils les fassent hommes et corporels, ils semblent néanmoins leur attribuer une certaine immensité en tous lieux. Ils disent que

cette *Eataentsic* est tombée du ciel, où il y a des habitants comme ici, et que quand elle tomba, elle était enceinte. Que si vous leur demandez qui a fait le ciel et ses habitants, leur seule réponse est qu'ils n'en savent rien. Et quand nous leur prêchons un Dieu créateur du ciel et de la terre et de toutes choses ; de même quand nous leur parlons d'un enfer et d'un paradis et du reste de nos mystères, les opiniâtres répondent que cela est bon pour notre pays et non pour le leur ; que chaque pays a ses façons de faire. Je trouve dans leur mariage deux choses qui me plaisent fort : l'une qu'ils n'ont qu'une femme, l'autre qu'ils ne se marient point à leurs parents en ligne directe ou collatérale. Il y a d'ailleurs assez à y reprendre, quand ce ne serait que le fréquent changement que les hommes font de leurs femmes et les femmes de leurs maris. Ils croient à l'immortalité de l'âme, qu'ils croient être corporelle. Toute la plus grande partie de leur religion consiste en ce point. Ce ne sont d'ailleurs que superstitions, que nous espérons avec la grâce de Dieu changer en vraie religion, et comme dépouilles enlevées à l'ennemi les consacrer à l'honneur de Notre-

Seigneur, et en profiter pour leur soulagement particulier. Ils n'épargnent rien, même les plus avares, pour soulager les âmes des défunts. Nous en avons vu quelques-uns dénués de toutes leurs commodités parce que, plusieurs de leurs amis étant morts, ils en avaient fait largesse à leurs âmes. Au surplus les chiens, les cerfs, les poissons et autres ont des âmes immortelles et raisonnables, à leur dire. Ils ne font mention ni de peine, ni de récompense dans le lieu où sont les âmes après la mort; aussi ne mettent-ils pas de distinction entre les bons et les mauvais, entre les vertueux et les vicieux, et ils honorent également la sépulture des uns et des autres. Ils ont une infinité de superstitions : leurs festins, leurs médecines, leurs pêches, leurs chasses, leurs guerres, bref quasi toute leur vie roule sur ce point ; les songes surtout ont ici un grand crédit.

“ Quant à ce qui concerne les mœurs, les Hurons sont lascifs, quoique, en deux chefs, moins que les chrétiens qui rougiront un jour devant eux. Vous n'y verrez point de baisers ni de caresses déshonnêtes. Ils sont gourmands jusqu'à rendre gorge ; mais ils supportent la faim beaucoup mieux

que nous, pouvant, après deux jours de jeûne, ramer, porter, rire, se réjouir comme s'ils avaient bien dîné. Ils sont fort fainéants, menteurs, larrons, demandeurs importuns. On voit reluire parmi eux d'assez belles vertus morales: en premier lieu un grand amour et union qu'ils sont soigneux de cultiver par le mariage, par des présents, par des festins, par de fréquentes visites. L'hospitalité envers les étrangers est remarquable : ils leur présentent dans les festins ce qu'ils ont préparé de meilleur. Ils ne refusent jamais leur porte à un étranger ; ils ne lui donnent jamais son congé, et quand il le prend de lui-même, il en est quitte pour un simple grand merci.

“ Que dirai-je de leur étrange patience dans la pauvreté, disette et maladies ? Nous avons vu cette année les villages entiers sur la litière, nourris d'un peu de sagamité insipide, et cependant pas un mot pour se plaindre, pas un mouvement d'impatience. Nos sauvages entendent parler de la mort sans se troubler, sans pâlir, sans blémir. ”

Ces bonnes dispositions et ces qualités des Hurons faisaient concevoir au P. de Brébeuf les meilleures espérances. C'est sur elles qu'il comptait, avec la

grâce de Dieu, pour bâtir l'édifice de la religion chrétienne parmi eux.

IV

MOYENS EMPLOYÉS PAR LES PÈRES
POUR CONVERTIR LES
SAUVAGES.

Pour arriver à convertir ces peuplades le P. de Brébeuf et ses compagnons les PP. Davost et Daniel se mirent d'abord à l'étude de leur langue qui, à cause de la diversité de ses mots composés, est presque infinie. Le P. de Brébeuf comprenait à peu près tout ce que disaient les sauvages et pouvait se faire entendre d'eux, même dans l'explication de nos plus ineffables mystères. Après l'étude de la langue, ils se mirent à visiter, à soigner et à instruire les malades, et dans ces pieux exercices ils eurent la consolation de conquérir des âmes au Seigneur jusqu'au nombre de treize, à qui fut donné le baptême. Beaucoup d'autres furent instruits et demandèrent le baptême avec instance, mais comme ils n'étaient pas en danger, le père préféra que leur instruction fût plus complète.

Le P. de Brébeuf profita de l'hiver qui rendait les sauvages sédentaires pour commencer ses prédications, et faire bien comprendre aux Hurons que lui et ses compagnons étaient venus dans leur pays, non pour y faire un gain en trafiquant des pelleteries, mais pour leur annoncer le vrai Dieu et son fils Jésus-Christ, sauveur universel des âmes.

Ces prédications ou catéchismes, pendant lesquels le rév. père se servait " du surplis et du bonnet carré, pour donner plus de majesté, " avaient lieu dans la cabane des pères. En commençant, on chantait le *Pater noster*, traduit en vers hurons par le P. Daniel, puis le P. de Brébeuf, après avoir fait faire le signe de la croix à tous les assistants, récapitulait ce qu'il avait expliqué à la dernière assemblée et expliquait quelque chose de nouveau. Le père s'appliquait à faire comprendre aux Hurons cette vérité mémorable que les âmes immortelles vont toutes après la mort en paradis ou en enfer. Les pères furent puissamment aidés dans les bons résultats qu'ils obtinrent dans cette région, d'abord par la bonne santé que Dieu leur conserva au milieu de la contagion qui déci-

mait les sauvages ; car les Hurons pensèrent que s'ils croyaient en Dieu comme les pères ils ne mourraient pas en si grand nombre ; et en second lieu par l'assistance et les soins qu'ils prodiguèrent aux malades.

Plus tard le père de Brébeuf fut appelé à une entreprise des plus importantes et des plus difficiles : s'établir dans le bourg de Teanaustayaé, le plus considérable du pays, et le gagner à Dieu. Appuyé sur la divine Providence, le père réussit dans cette entreprise et obtint qu'on recevrait les jésuites dans le bourg et qu'on leur donnerait une cabane. A sa grande joie la sainte messe y fut célébrée le 25 juin 1639 ; cette résidence fut placée sous le vocable de St Joseph.

Dans ce bourg, le P. de Brébeuf déploya toutes ses qualités d'apôtre pour cultiver cette nouvelle vigne du Seigneur. Avec l'aide du P. Chatelain, il prit soin aussi des bourgs St-Michel et St-Ignace. La moisson fut abondante : le nombre des sauvages baptisés dans le seul bourg St-Joseph s'étant élevé à plus de deux cent soixante-douze dans l'année 1640. Mais pour gagner ces âmes et secourir ces pauvres sauvages dans leur misère, le P. de

Brébeuf se livrait à tout son zèle, à toute sa charité. Il leur prodiguait les secours spirituels et corporels jusqu'à s'ôter souvent le pain de la bouche, et se faisait tellement tout à tous que, malgré leur barbarie, ils étaient forcés de reconnaître que sa bonté et sa charité étaient surhumaines.

V

LE P. DE BRÉBEUF DESCEND À QUÉBEC

En 1641, le P. de Brébeuf se rendit à Québec ; il y fut conduit par des sauvages, en partie chrétiens, en partie catéchumènes, et y baptisa un Huron, homme important dans sa tribu. Ce catéchumène aspirait après le baptême qu'on retardait pour l'éprouver davantage. Il avait toujours été hospitalier et bon pour les jésuites, même au temps où ils étaient le plus persécutés, quand on les bannissait de partout et que les portes des cabanes et l'entrée des bourgades leur étaient fermées. Ce baptême eut lieu à la résidence de St-Joseph, près Québec, au milieu d'un grand concours de fidèles accourus tout joyeux pour voir un sauvage, d'un pays éloigné de 300 lieues, venir se présenter

au baptême dans une église de nouveaux chrétiens.

Le P. de Brébeuf passa l'année 1642 à la résidence de St-Joseph dont il était supérieur ; il s'y occupa entièrement des affaires de la mission qui le retenaient à Québec. Après avoir été pendant une partie de l'année 1644 employé aux Trois-Rivières et y avoir commencé un séminaire pour les Hurons, le P. de Brébeuf remonta la même année au pays des Hurons ; c'était là que le zélé apôtre allait voir ses désirs ardents accomplis et allait recevoir cette couronne du martyr après laquelle il aspirait avec tant d'ardeur.

Et le P. de Brébeuf fut bien réellement un martyr, parce que volontairement et pour l'amour de Dieu, il s'exposa à la mort la plus cruelle, mais surtout parce que la haine de la foi et le mépris du nom de Dieu ont été les motifs les plus puissants qui ont agi sur l'esprit des Iroquois pour exercer sur le père les cruautés les plus raffinées.

VI

MARTYRE DES PÈRES DE BRÉBEUF
ET LALEMANT.

Le 16 mars 1649, un millier d'Iroquois, ennemis des Hurons, bien armés avec des armes à feu, données par leurs alliés, les Hollandais, après avoir la veille pris le bourg St-Ignace dont ils tuèrent tous les habitants, se ruèrent sur le bourg St-Louis, fortifié au moyen d'une solide palissade. Après deux assauts infructueux, les Iroquois, bien supérieurs en nombre, se rendirent maîtres du bourg. Ils y entrèrent en vainqueurs farouches et barbares, et jetèrent au milieu des flammes les vieillards, les malades, les enfants et tous ceux qui étant trop blessés ne pouvaient être amenés en captivité.

Dans ce bourg Saint-Louis se trouvaient alors les pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant qui avaient soin de cinq bourgades composant la mission Saint-Ignace.

Les pères auraient pu, comme plus de 500 personnes qui se sauvèrent à la première alarme, mettre leur vie en sûreté. Mais ils se devaient à leur troupeau et ils demeurèrent au milieu des

combattants, l'un à la brèche baptisant les catéchumènes, l'autre donnant l'absolution aux néophytes ; tous deux excitant les chrétiens à mourir dans les sentiments de leur foi, dans l'amour de Dieu.

La plupart des combattants furent pris vivants par les Iroquois et avec eux les deux pères de cette petite Eglise.

Dès qu'ils furent faits prisonniers, on les amena au bourg St-Ignace avec les autres captifs. On les dépouilla de leurs vêtements, on leur arracha quelques ongles, et à l'entrée du bourg ils furent assaillis à coups de bâton sur les épaules, sur les reins, sur les jambes, sur l'estomac, sur le ventre, sur le visage.

Malgré la douleur que lui font subir tous ces coups, le P. de Brébeuf se préoccupe de son troupeau : ces chrétiens qu'il avait instruits et qui étaient captifs avec lui. " Mes enfants, leur " disait-il, levons les yeux au ciel dans " le plus fort de nos douleurs, souve- " nons-nous que Dieu est le témoin de " nos souffrances, et en sera bientôt " notre trop grande récompense. Mou- " rons dans cette foi et espérons de sa " bonté l'accomplissement de ses pro- " messes. J'ai pitié plus de vous que

“ de moi ; mais soutenez avec courage
“ le peu qui reste de tourments, ils
“ finiront avec nos vies ; la gloire qui
“ les suit n’aura jamais de fin.” Ces
ardentes paroles qui raffermis-
saient les chrétiens, augmentaient la rage des
vainqueurs. Pour punir ces captifs de
ne pas avoir “ la langue captive,” ils
coupent à l’un les mains, ils percent
l’autre d’alènes aiguës et de pointes de
fer ; ils leur appliquent sous les ais-
selles et sur les reins des haches rou-
gies au feu, et leur en mettent un col-
lier autour du cou, de sorte que chaque
mouvement de leur corps leur causait
une atroce douleur. Ils entourèrent
leur corps d’une ceinture d’écorce,
enduite de poix et de résine, et ils y
mirent le feu.

Au milieu des plus grands tour-
ments le père Gabriel Lalemant levait
les yeux au ciel, invoquant Dieu à
son secours. Le P. Jean de Brébeuf
souffrait comme un rocher insensible
aux feux, aux flammes, ne poussant
aucun cri, silencieux, recueilli tout en
Dieu son espoir, son soutien. Il s’ar-
rachait à ce recueillement seulement
pour prêcher ses bourreaux et surtout
pour encourager les chrétiens, captifs
comme lui.

Les Iroquois veulent empêcher l'apôtre de se faire encore entendre ; ils le bâillonnent, lui coupent le nez et lui arrachent les lèvres ; " mais son sang parlait bien plus haut que n'avaient fait ses lèvres."

Pour se moquer du saint baptême, que ces bons pères avaient administré au plus fort du combat, ces barbares voulurent les baptiser d'eau bouillante. Deux et trois fois, tout leur corps en fut couvert au milieu des railleries et des insultes de ces sauvages. Mais plus les tourments devenaient grands, plus les pères demandaient à Dieu que leurs péchés ne fussent pas la cause de la réprobation de ces pauvres aveugles auxquels ils pardonnaient de tout leur cœur.

Lorsqu'on les attacha au poteau où ils souffrirent tous ces tourments et où ils devaient mourir, ils se mirent à genoux, l'embrassèrent avec joie comme l'objet de leurs désirs, de leur amour et un gage assuré de leur salut. Ils y furent quelque temps en prières, trop longtemps au gré de leurs bourreaux, qui arrachèrent les yeux au P. Lalemant et y appliquèrent des charbons ardents.

Avant la mort de ces martyrs, leurs bourreaux leur ôtèrent le cœur et le

mangèrent de suite en buvant leur sang tout chaud qu'ils puisaient à sa source. On leur enleva aussi des morceaux de chair des cuisses, des jambes et des bras, et ces morceaux étaient rôtis sur des charbons et mangés avidement.

Le P. de Brébeuf avait eu la peau du crâne arrachée, les pieds coupés, les cuisses décharnées jusqu'aux os, et la mâchoire fendue en deux d'un coup de hache.

Le P. Lalemant avait reçu un coup de hache sur l'oreille gauche qui lui avait mis la cervelle à nu ; toutes les parties de son corps avaient été grillées.

Le père Jean de Brébeuf endura les plus grands supplices pendant trois heures, le jour même où il fut fait prisonnier, le 11 mars 1649, et rendit son âme à Dieu, vers quatre heures du soir. Le père Gabriel Lalemant souffrit plus longtemps, depuis six heures du soir jusqu'au lendemain neuf heures du matin.

Les précieux restes des deux pères furent recueillis, le 21 mars, par un père jésuite et sept Français envoyés de la résidence Sainte-Marie. Ils furent ensevelis le même jour " avec tant de

consolation et des sentiments de dévotion si tendres chez tous ceux qui assistèrent à ces obsèques " que tous semblaient souhaiter semblable mort, et paraissaient très heureux d'être en un pays où Dieu leur ferait la grâce de mourir comme les pères, en confesseurs de leur foi.

VII

DES VERTUS, DES VISIONS DU
P. DE BRÉBEUF.

Nous devons parler maintenant des vertus, de la sainteté et des trésors de grâces dont Dieu avait enrichi celui qu'il avait choisi pour être le premier apôtre des Hurons. Les faveurs que le Tout-Puissant accorda à son apostolat furent telles que lui qui, en mettant le premier le pied sur la terre huronne, n'avait pas trouvé un seul sauvage invoquant le nom de Dieu, eut la consolation, avant de mourir, de voir près de sept mille sauvages baptisés et la croix de Jésus arborée partout avec gloire.

Parmi les grâces que Dieu accorda au P. de Brébeuf, nous devons signaler de fréquentes apparitions de Notre-Seigneur, quelquefois resplendissant de

gloire, le plus souvent portant sa croix, ou y étant attaché. Notre-Dame apparut aussi souvent au bon père, laissant dans son âme des désirs de souffrir, et une très grande soumission aux volontés de Dieu.

Le père parle ainsi dans ses mémoires de certaines apparitions :

“Quantité de croix me sont apparues que j’embrassais toutes très volontiers. Une nuit, étant en oraison, me conformant aux volontés de Dieu sur moi et lui disant : *Fiat voluntas tua ; Domine, quid me vis facere ?* J’ai entendu une voix qui m’a dit : *Tolle, Lege.* Le jour étant venu, j’ai pris en main le petit livre de l’Imitation de Jésus-Christ, et sans dessein, je suis tombé sur le chapitre *De regia via sanctæ crucis.* Depuis ce temps-là j’ai dans mon âme une grande paix et un grand repos dans les occasions de souffrir.

“Sur le soir, étant en oraison devant le T.-S. Sacrement, j’ai vu en esprit sur mes habits et sur les habits de tous nos Pères des taches toutes de sang, ce qui m’a laissé dans un sentiment d’admiration.”

Le Sauveur donna souvent à connaître au P. de Brébeuf qu’il tenait les

pères jésuites sous sa puissante protection et qu'il les défendrait contre les puissances de l'enfer.

Le révérend père avait une inébranlable confiance en Dieu ; il la puisait dans l'oraison dans laquelle il était si élevé qu'un seul mot donnait à son cœur des entretiens dans lesquels il savourait les éternelles vérités de la foi, s'y tenant attaché avec repos, avec amour, avec joie.

Le P. de Brébeuf avait un excellent jugement, et une excessive prudence. Par humilité, il avait demandé à être frère coadjuteur, s'estimant indigne du sacerdoce et propre seulement aux services les plus humbles ; il était cependant capable de grandes choses, comme il le montra lorsqu'il fut supérieur d'une Mission. Dans ce poste apparurent sa douceur qui gagnait tous les cœurs, son courage héroïque, sa longanimité à attendre les moments de Dieu, sa patience à tout souffrir et son zèle à tout entreprendre pour la gloire de Dieu.

Aux souffrances inséparables des emplois qu'il remplit dans les Missions, et dans les voyages, le père ajoutait quantité de mortifications volontaires :

disciplines, jeûnes fréquents, cilices, veilles prolongées.

La douceur était chez lui la vertu qui surpassait toutes les autres. Dans quelque situation qu'il se trouvât, quelques affaires qu'il eût à traiter, quelques calomnies qu'il eût à supporter, quelques persécutions qu'il eût à souffrir, jamais il ne se mit en colère; jamais même il ne montra l'apparence de quelque indignation. Loin de ralentir son zèle, cette douceur ne faisait que l'enflammer, et était un des moyens les plus puissants que Dieu lui avait donné pour gagner les cœurs.

Sa pauvreté était si extrême qu'il n'avait pas une seule médaille, ni quoi que ce soit en ce monde, dont il voulût avoir l'usage. Sa chasteté était à l'épreuve de tout; ses yeux étaient, en cette matière, "si fidèles à son cœur qu'ils n'avaient point de vue pour les objets qui eussent pu endommager la pureté."

Du reste pour bien connaître ce saint apôtre, rien de mieux que de lire ce qu'il dit de lui-même, plus de quinze ans avant sa mort.

"Je sens en moi un grand désir de mourir pour jouir de Dieu; je sens une grande aversion de toutes les

“ choses créées qu'il faudra quitter à la
 “ mort. C'est en Dieu seul que repose
 “ mon cœur, et hors de lui tout ne m'est
 “ rien, sinon pour lui.”

VIII

EFFICACITÉ DES RELIQUES DU P. DE
BRÉBEUF.

Le P. Lemoine trouva, en 1654, des reliques du P. de Brébeuf dont l'efficacité fut souvent constatée sur des malades réduits à la dernière extrémité. En voici quelques exemples : Un hérétique en danger de mort se trouvait à l'hôpital de Québec ; il résistait à toutes les saintes et charitables instances qu'on faisait auprès de lui pour le ramener à la vraie foi ; il ne voulait rien entendre et s'engageait même par de nouvelles protestations à ne jamais quitter sa religion. Une des sœurs qui avait souvent expérimenté la vertu des reliques du P. de Brébeuf “ s'avisa de mêler à son insu, un peu de ces reliques pulvérisées dans un breuvage qu'elle lui fit prendre. Chose admirable ! cet homme devint un agneau : il demande à se faire instruire, il reçoit dans son esprit et dans son cœur, les impressions

de notre foi, et fait publiquement abjuration de son hérésie avec tant de ferveur qu'il en est lui-même étonné. Pour comble des grâces de Dieu sur lui, il reçoit la santé du corps avec celle de l'âme."

En 1666 se trouvait dans une mission un jeune Algonquin qui allait rendre le dernier soupir. Sa mère courut en toute hâte chercher le père qui avait soin de la mission pour l'assister et lui fermer les yeux. Celui-ci, sachant combien cet Algonquin et sa mère vénéraient la mémoire du P. de Brébeuf, " crut pouvoir employer auprès de Dieu le crédit de ce zélé religieux, qui a répandu pour sa gloire son sang dans ses missions. Il le fit si heureusement qu'ayant quitté le malade après lui avoir fait toucher quelques reliques du P. de Brébeuf, et avoir obligé la mère à dire quelques prières si son fils recouvrerait la santé, il trouva, le lendemain à son retour, le fils plein de santé et la mère pleine de joie et de reconnaissance pour leur bienfaiteur."

Dans sa relation de 1672, le P. Henry Nouvel parle aussi de l'efficacité des reliques du P. de Brébeuf dans trois cas différents, à la mission du lac aux Hurons. C'est d'abord un enfant dont

la grave maladie défait tous les remèdes et qui touchait à sa dernière heure. Le P. Nouvel fut le voir. " Je recommandais, dit-il, aux parents d'avoir recours à Notre-Seigneur, qui se laisserait fléchir par les intercessions d'un de ses serviteurs, que la plupart des sauvages avaient vu dans le pays des Hurons, et je leur ordonnai de porter l'enfant dans la chapelle trois jours de suite, pour lui faire prendre un peu d'eau dans laquelle j'avais trempé une relique du P. de Brébeuf. Dès le second jour, il fut guéri, et son père en témoigna sa joie dans un festin public, et ensuite il reçut le baptême."

Une jeune femme baptisée depuis quelques années, fut prise d'une grosse fièvre qui la mettait en grand danger ainsi que l'enfant qu'elle allaitait. Le P. Nouvel fut lui porter des consolations et comme il la trouvait en très mauvais état, il lui fit faire quelques prières puis, " je lui donnai à boire, dit-il, un peu d'eau où j'avais trempé les reliques du P. de Brébeuf. Elle s'endormit là-dessus, passant tout le jour dans ce doux sommeil. Dès le lendemain, elle se trouva complètement guérie, et alla comme les autres femmes dans la forêt pour en apporter sa charge de bois."

C'est enfin une jeune chrétienne, atteinte d'une fluxion grave sur l'œil et sur la joue, et qu'aucun remède ne pouvait soulager. Cette fille se rendit dans la chapelle et le P. Nouvel dit : " Je lui lavai l'œil et la joue de la même eau dont je viens de parler, et dès la première fois, elle se trouva parfaitement guérie de son mal."

IX

NOTICE SUR LE P. GABRIEL LALEMANT.

Donnons maintenant quelques notes biographiques sur le P. Gabriel Lalemant qui conquist la couronne du martyre en même temps que le P. de Brébeuf.

Le P. Lalemant était né le 31 octobre 1610 à Paris, et était entré dans la compagnie de Jésus le 24 mars 1630. Il était arrivé depuis six mois seulement dans cette mission des Hurons, et le dernier de tous, quand il fut choisi de Dieu pour être une des premières victimes immolées à la haine du nom chrétien et de la foi.

Malgré sa complexion très délicate, et sa mauvaise santé, il y avait plusieurs années que le P. Lalemant de-

mandait à Dieu avec des larmes et des soupirs d'être envoyé à la mission des Hurons. Le père, qui avait quitté le monde dès sa plus tendre jeunesse, était de la plus grande innocence, de la plus grande pureté. Depuis qu'il était parmi les Hurons, il s'était donné avec une si grande ardeur à l'étude de leur langue, et y avait fait des progrès si étonnants que ses confrères ne doutaient pas que Dieu ne voulut se servir de lui en ce pays pour l'avancement de sa gloire.

Le P. Gabriel est mort comme il le souhaitait ardemment, pour sa foi, pour son Dieu. Il avait la volonté du martyr ; il en reçut la couronne.

TABLE DES MATIÈRES

JACQUES CARTIER

	PAGES
I. Premier voyage de Jacques Cartier.....	5
II. Deuxième voyage de Cartier.....	18
III. Troisième expédition de Cartier, sa mort.	27

SAMUEL DE CHAMPLAIN

I. Samuel de Champlain avant son arrivée en Canada.....	33
II. Premier voyage de Champlain en Canada, 1603.....	35
III. Deuxième voyage de Champlain en Canada, 1608.....	39
IV. Troisième voyage de Champlain en Canada, 1610.....	44
V. Nouveau voyage de Champlain en Canada, 1611.....	45
VI. Nouveau voyage de Champlain en Canada, 1615. Arrivée des premiers récollets.....	48
VII. Champlain, nommé lieutenant du duc de Montmorency, vice-roi de la Nouvelle-France, retourne au Canada, 1620.....	52
VIII. Arrivée des premiers jésuites en Canada, et retour de Champlain, 1625...	56

104 TABLE DES MATIÈRES

PAGES

IX. Reddition de Québec aux Anglais, 20 juillet 1629	60
X. Retour de Champlain en Canada, 1633..	64
XI. Derniers moments et mort de Cham- plain, 1635.....	66

LE R. P. JEAN DE BRÉBEUF

I. Aspirations du P de Brébeuf pour le martyre.....	71
II. Arrivée du P. de Brébeuf en Canada.....	73
III Détails sur les Hurons donnés par le P. de Brébeuf.....	78
IV. Moyens employés par les pères pour convertir les sauvages	84
V. Le P. de Brébeuf descend à Québec.....	87
VI. Martyre des pères de Brébeuf et Lale- mant	89
VII. Des vertus, des visions du P. de Bré- beuf.....	94
VIII. Efficacité des reliques du P. de Brébeuf.	98
IX. Notice sur le P. Gabriel Lalemant.....	101

